

## Avec le discours inaugural, Johnson doit donner une image de renouveau

**DENIS LESSARD**  
du bureau de La Presse  
QUÉBEC

L'emploi, la famille et surtout un nouveau départ; le premier ministre Daniel Johnson fera un autre pas, aujourd'hui, vers le déclenchement des élections générales.

Aux yeux des libéraux, son «message inaugural», coup d'envoi de ses premières décisions en matière législative, doit être perçu comme le démarrage d'un tout nouveau gouvernement et faire oublier deux mandats qui ont eu plus que leur part de problèmes.

Hier soir encore, Daniel Johnson mettait la dernière main aux fiches qui serviront de toile de fond à son discours de 30 minutes environ. Il évoquera la formation de son conseil des ministres, l'annonce de sa décision de contrer la contrebande de cigarettes et le congrès libéral de la fin de semaine dernière.

Pendant près d'une heure, hier midi, il a demandé à ses ministres leurs dernières suggestions. Il s'est contenté d'opiner du bonnet devant la longue liste des propositions, sans que les principaux intéressés puissent être assurés que leurs attentes seraient satisfaites.

Déjà hier, l'opposition péquiste attendait le gouvernement de pied ferme.

Jacques Brassard, député du Lac Saint-Jean, a qualifié le discours d'aujourd'hui de «raccollage électoral», une «opération de marketing» que son parti promet de démasquer à chaque occasion. Pour M. Brassard, «personne n'est dupe devant cette manœuvre électoraliste, surtout pas les électeurs».

Quoi qu'il en soit, l'emploi et la famille resteront au sommet des priorités du gouvernement Johnson. Ces thèmes servent déjà de leitmotiv aux discours du nouveau premier ministre.

### Se dépêtrer des 400 000 emplois

En matière d'emploi, le premier ministre essaiera surtout de se dépêtrer des chiffres qui circulent, autour de l'engagement du PLQ de réduire de cinq p. cent le taux de chômage qui est actuellement de 12,5 p. cent, indiquaient hier des sources libérales.

Pour les spécialistes, compte tenu de l'augmentation prévisible de la population active de l'ordre de un p. cent par année (selon les prévisions mêmes de Québec), un tel objectif supposerait la création de plus de 400 000 emplois. Il s'agit d'une cible carrément irréaliste, disent unanimement le patronat et les syndicats.

Sans avancer de chiffre précis, les informations disponibles hier portent à croire que M. Johnson tentera de ramener la barre autour du niveau fixé par ses conseillers lors de la publication du document *Agir pour le Québec*, c'est-à-dire 200 000 nouveaux emplois durant son mandat. Cette prévision-là table toutefois sur le niveau actuel de la population active, a déjà expliqué le responsable de la commission politique du PLQ, Thierry Vandal.

Comme le veut la tradition, le message inaugural sera vague à souhait et, en cela, il ne différera guère du dernier livré par Robert Bourassa, en mars 1992. Dans ce discours, M. Bourassa s'était contenté de relever «l'essoufflement de l'État providence», une évidence compte tenu de l'état des finances publiques.

En repoussant à un jeudi son message inaugural, M. Johnson sera seul sous les feux de la rampe dans les analyses de fin de semaine: la riposte, en Chambre, du chef péquiste Jacques Parizeau, ne pourra survenir que le mardi suivant.

Cette réplique surviendra d'ailleurs la même semaine que la divulgation des crédits du gouvernement, autre élément susceptible de diluer l'impact des critiques de l'opposition.

Tout le monde à Québec parle d'un discours du budget plus tôt que prévu, cette année (il a traditionnellement lieu pendant la première moitié de mai): peut-être aussi tôt que la mi-avril, selon certaines sources.



Elvin Kyle Brown

## Le soldat Brown coupable

*Le Casque bleu a battu à mort un adolescent durant la mission de paix du Canada en Somalie*

d'après PC et CP  
PETAWAWA, Ontario

Le Casque bleu Elvin Kyle Brown a été reconnu hier soir coupable d'homicide involontaire et de torture, un an jour pour jour après la mort d'un jeune Somalien à Belet Uen.

Le soldat, originaire d'Edmonton, est demeuré au garde-à-vous, impassible, pendant que le jury, composé de cinq officiers supérieurs, prononçait le verdict.

Le même jury doit maintenant déterminer la sentence qui sera imposée au soldat canadien. Les délibérations débutent aujourd'hui et le soldat est passible de l'emprisonnement à vie.

Brown, âgé de 25 ans, subissait son procès relativement à la mort violente du jeune Somalien Shidane Arone, âgé de 16 ans, tué le 16 mars 1993 alors qu'il était détenu par le Régiment canadien aéroporté, en mission de maintien de la paix en Somalie.

L'adolescent avait été jeté, pieds et poings liés, dans un bunker entouré de sacs de sable qui tenait lieu de cellule. Il avait été battu avec un bâton, un tuyau de métal, à coups de poings et à coups de pieds, et on lui avait

brûlé la plante des pieds avec des cigarettes.

Brown a admis qu'il avait frappé le jeune homme et lui avait donné des coups de pied, mais il avait prétendu au procès que c'était un de ses collègues qui avait porté les plus durs coups.

Le jury n'a pas retenu l'accusation de meurtre non prémédité qui pesait contre lui mais a estimé que le rôle joué par Brown dans l'agression suffisait pour le trouver coupable d'homicide involontaire et de torture.

À l'époque, Brown servait au sein du régiment de parachutistes dans le cadre de la force de maintien de paix de l'ONU.

Cinq autres soldats et officiers ont été accusés de différents délits relatifs à cette affaire. Les autres procès sont prévus pour le courant du printemps et jusqu'à l'automne.

Le procès de Brown, qui avait débuté le 7 février, a réuni 22 témoins — dont 20 appelés par la poursuite — et considéré une quarantaine d'éléments de preuve. Parmi ceux-ci, 16 photographies montrant Brown et un autre soldat (qui ne peut être identifié en raison d'une ordonnance partielle de non publica-

tion) posent aux côtés du Somalien ensanglanté.

Les témoignages ont mis en lumière certains faits troublants:

- Un officier supérieur, qui ne peut être identifié lui non plus, a admis avoir permis que des mauvais traitements soient infligés au prisonnier.

- Le capitaine Michael Sox, commandant du peloton de Brown, a admis qu'il avait transmis cette autorisation, sans savoir exactement ce qu'elle signifiait, a-t-il dit.

- Brown a déclaré qu'un autre soldat l'avait informé que le capitaine Sox avait ordonné que l'on batte Arone, et qu'un sous-officier avait asséné un coup de pied à la tête du prisonnier.

- Un caporal de faction dans le poste de commandement, à 25 mètres du bunker, a affirmé qu'il pouvait entendre le prisonnier crier, et qu'un autre sous-officier s'était soudain écrié: «Je me demande ce qu'ils lui font.»

- Enfin, une dizaine de soldats étaient passés devant le bunker et avaient été témoins des traitements infligés au prisonnier, mais aucun d'eux n'avait tenté d'intervenir ou alerté les autorités.

## L'Action démocratique ne renoncera jamais au contrat social pour les immigrants, dit Allaire

*Ce concept existe déjà depuis plusieurs années en matière d'aide pécuniaire*

MARIO FONTAINE

Jean Allaire persiste et signe. Qu'importe le tollé, le chef d'Action démocratique du Québec maintient en effet son projet de contrat social qui impose des remboursements et des travaux communautaires aux immigrants ne s'intégrant pas au Québec français.

«On ne reculera jamais là-dessus. Ça protège l'immigrant et ça protège la société», a affirmé hier M. Allaire.

Ce contrat, plaide-t-il, «est loin d'être une initiative déconnectée de penseurs sectaires mais bien plutôt le résultat d'une analyse rigoureuse de la situation de l'immigration au Québec».

Adoptée il y a dix jours lors du congrès de fondation du parti, la proposition exige de chaque immigrant qu'il signe un contrat avec l'État dans lequel il s'engage à s'établir, à vivre et à prospérer en français au Québec. Un engagement d'honneur et non coercitif, d'assurer M. Allaire, néanmoins assorti de sanctions pour les contrevenants.

Les responsables du parti se sont employés, hier, à démontrer que ce concept de contrat moral existe depuis déjà quatre ans au Québec, que les immigrants sont déjà tenus dans certains cas d'effectuer des remboursements à l'État. Les exemples donnés visaient essentiellement, toutefois, les immigrants dans une situation de détresse ayant été obligés de recourir à l'aide pécuniaire du gouvernement.

Au dire de Jean Allaire, cette proposition de contrat vise la clarté: «Nous avons le devoir de préciser aux candidats qui veulent venir chez nous qu'ici c'est en français que ça se passe, déclara-



Jean Allaire

re-t-il. Nous avons également l'obligation de favoriser, dans la mesure de nos moyens, une intégration harmonieuse de nos immigrants. Pour nous, c'est clair, au Québec, ça prend un contrat social.»

Les dirigeants de cette formation de la «troisième voie» trouvent que ce message a été très mal véhiculé dans les médias et assurent que l'immense majorité des Québécois approuve leur projet. Selon le président d'Action démocratique, Mario Dumont, cette réaction s'explique par le fait que le parti a dit la vérité sur un sujet tabou, contrairement aux autres formations.

Et, promet M. Dumont, ce n'est pas la dernière fois que le PADQ va surprendre par sa franchise...



Le chef du Parti québécois, M. Jacques Parizeau, a participé hier à une conférence de presse pour annoncer la création d'un groupe de travail sur l'économie et l'emploi. L'ex-ministre Rodrigue Biron (à gauche) et le futur candidat péquiste Jean Campeau (à droite) en sont membres. PHOTO PC

## Des chiffres sans signification, c'est de la poudre aux yeux, dit Parizeau

MARIO FONTAINE

Le chef du Parti québécois, Jacques Parizeau, n'a pas l'intention de se lancer dans une surenchère de chiffres avec Daniel Johnson quant à la création d'emplois. Agiter des chiffres qui n'ont aucune signification, c'est de la poudre aux yeux, et la population ne se laissera pas leurrer par une telle supercherie, prédit le leader souverainiste.

Le PQ s'en tient donc à son objectif de créer le plus d'emplois le plus rapidement possible, afin de se rapprocher au maximum du plein emploi. En somme, permettre à chaque personne qui souhaite travailler de le faire.

Les militants libéraux ont été plus précis lors de leur congrès du week-end dernier, promettant d'abaisser le taux de chômage de cinq points durant le prochain

mandat libéral. Cela se traduirait par la création de 400 000 emplois. Un objectif réaliste mais très difficile, devait commenter le premier ministre Johnson au terme du congrès. Les commentateurs se sont montrés, depuis, très sceptiques quant à la possibilité de remplir cette promesse.

«Regardez à quel point les 400 000 emplois de M. Johnson sont en train de faire boomerang. Les gens n'en sont plus là; ce n'est pas vrai qu'on arrive à les embobiner avec des affaires pareilles. Je n'ai jamais vu quelque chose qui n'aurait jamais dû être une belle opération politique faire boomerang aussi vite», s'est exclamé M. Parizeau.

Le tiers de notre économie repose sur les exportations, comment prévoir des années à l'avance ce que nos clients feront dans le futur, a-t-il fait valoir en annonçant la création d'un groupe

de travail sur l'économie et l'emploi. Ce groupe a trois objectifs: aider le parti à formuler ses engagements électoraux dans ces domaines, penser aux mesures qu'une administration péquiste initierait immédiatement après une victoire électorale et prévoir celles de l'après-référendum. Diverses personnalités composent ce comité, présidé par M. Parizeau lui-même.

Celui-ci s'est par ailleurs gaussé d'une manchette du *Globe & Mail* attribuant la baisse de 16 centièmes du dollar canadien, mardi, à l'explosion d'un pylône d'Hydro-Québec à Saint-Basile-le-Grand. Un signe de l'instabilité politique de la province à la veille des prochaines élections, ont diagnostiqué certains analystes de la Ville-Reine. Seize centièmes en un jour, ça arrive tout le temps, explique pour sa part M. Parizeau.

## Le Reform s'oppose au projet d'étendre la définition de famille aux gays

MARIE-CLAUDE LORTIE  
du bureau de La Presse  
OTTAWA

Contrairement aux bloquistes, les réformistes sont vigoureusement opposés au projet libéral de changer la Loi canadienne sur les droits de la personne pour rendre illégale la discrimination contre les homosexuels. De plus, ils s'opposent fermement à tout changement qui permettrait aux couples homosexuels d'avoir les mêmes avantages sociaux que les hétérosexuels.

«Je suis contre toute loi qui changerait l'unité familiale traditionnelle qui, à mon avis, est père-mère-enfants ou mère-enfants ou père-enfants. Je suis contre», a déclaré le bouillant député réformiste, Myron Thompson.

«Je crois que notre position est uniforme et c'est que la famille c'est une femme, un homme, une femme, des enfants. Dès qu'on commence à parler de statut spécial pour certains, où est-ce qu'on va ensuite?» a demandé Deborah Grey, leader en Chambre du parti réformiste.

D'après Mme Grey, même si le gouvernement ne fait qu'amender la Loi canadienne sur les droits de la personne pour inclure l'orientation sexuelle dans la liste des motifs de discrimination condamnable — sans étendre précisément les avantages sociaux des couples traditionnels aux couples gay — les réformistes s'y opposeront.

Les réformistes réagissaient ainsi à la recommandation faite par un groupe de députés libéraux, à la demande du ministre de la Justice, de changer la définition de la famille pour inclure les couples formés de gens du même sexe et leur donner ainsi accès aux mêmes avantages sociaux que les couples hétérosexuels.

Le ministre avait demandé

aux députés de se pencher sur les changements qui pourraient être apportés à la loi, afin de réaliser la promesse libérale d'amender la Loi sur les droits de la personne pour reconnaître la discrimination contre les homosexuels.

D'après les députés, si le gouvernement amende la loi, il doit être conséquent avec lui-même et adapter les autres lois fédérales afin que celles-ci ne fassent pas de discrimination contre les couples non-hétérosexuels en s'en tenant à une définition «traditionnelle» de la famille.

Ils proposent donc une nouvelle définition de la famille qui stipulerait simplement qu'il s'agit d'une unité sociale où les gens sont interdépendants à cause de liens financiers ou émotionnels.

Le ministre de la Justice, Allan Rock, n'a pas encore décidé s'il allait accepter cette recommandation mais il reconnaît le lien «logique» entre la fin de la discrimination contre les homosexuels et l'ouverture de la définition de ce qui constitue une famille.

Certains députés libéraux, comme Tom Wappel et Don Boudria, sont fermement opposés à cette idée.

Les bloquistes, par contre, saluent la décision du gouvernement libéral d'aller de l'avant et font remarquer que la Charte des droits du Québec interdit formellement depuis 1981 la discrimination en vertu de l'orientation sexuelle. Ces changements à la loi sont d'ailleurs inscrits dans le programme électoral du Bloc.

«Je crois que c'est un bon signe (que les libéraux bougent en ce moment); on ne peut pas les blâmer d'avoir pris du temps: le Parlement ne siège que depuis quelques semaines. On va voir ce qu'ils proposent», a déclaré le whip du bloc, Gilles Duceppe.

## Le crise de l'emploi (1): le choc d'une révolution industrielle

Les sondages le disent, les politiciens le savent, les citoyens le vivent. Le principal problème auquel notre société a à faire face, c'est un inacceptable taux de chômage. Le Québec aurait besoin de créer de 450 000 à 500 000 emplois, dans les années à venir, pour ramener ce chômage à un niveau acceptable. Or, jusqu'à preuve du contraire, nous sommes incapables d'y arriver.



Ce problème déborde largement nos frontières et confronte l'ensemble des pays industrialisés. Ce n'est pas pour rien que les ministres responsables de l'emploi des sept grands pays industrialisés se sont réunis, cette semaine, à Detroit.

Cet effort de concertation, même s'il n'a pas donné des résultats tangibles, illustre cependant le fait que l'enjeu n'est pas local, mais bien global. Nous sommes au cœur d'un bouleversement économique et social tel que les économistes n'hésitent plus à parler d'une nouvelle révolution industrielle.

Au Québec, le mot révolution est le plus souvent associé à un renouveau porteur de dynamisme, comme la Révolution tranquille. Et même si, dans bien des milieux économiques et politiques, on a tendance à applaudir à tout ce qui touche à la mondialisation des marchés, il faut plutôt s'attendre à des chocs brutaux, plus proches d'une catastrophe que d'un changement stimulant.

Depuis une dizaine d'années, nous savons que l'innovation technologique forcerait d'importants changements. Mais très peu de gens soupçonnaient leur portée réelle: on s'attendait à un choc comparable à celui du libre-échange avec les USA.

Au sortir de la récession, en 1991, on a cependant découvert que les lois économiques auxquelles nous étions habitués ne fonctionnaient plus et que la croissance attendue ne s'accompagnait pas, comme d'habitude, d'une remontée du niveau des emplois. Le cas canadien n'était pas unique et le phénomène s'est reproduit dans l'ensemble des économies industrialisées.

Cela a mené plusieurs économistes à conclure que le changement que nous traversons était peut-être similaire, par son ampleur, à la révolution industrielle qui a frappé l'Europe, il y a deux siècles, avec l'arrivée des machines et la domestication de l'énergie. Le déclencheur, cette fois-ci, provient des technologies de l'information.

L'informatique et le microprocesseur ont déjà eu d'importants effets sur la production. Mais le véritable choc est dû à la rencontre de l'informatique et des communications, notamment grâce à la fibre optique, qui a décuplé la puissance des communications tout en réduisant leurs coûts. Cette explosion a, dans les faits, éliminé les distances physiques et aboli les frontières de façon plus profonde que le GATT et l'ALÉNA.

Elle a redéfini les lois de la concurrence et de la localisation. On l'a d'abord vu avec la fluidité des marchés financiers. En plus d'exposer les entreprises à une concurrence étrangère, cette explosion des communications a permis l'éclatement des activités; une entreprise peut gérer ses dossiers en Amérique centrale, ou déplacer une partie de sa production en Asie. Avec cette ouverture, la concurrence s'exerce sans filtre à travers la planète. Personne n'y échappe, même pas GM ou IBM. Dans les grandes entreprises, les stratégies de rationalisation sont pla-

nétaires, comme on l'a vu cet hiver, quand Proctor and Gamble a annoncé la fermeture d'une usine, à Montréal.

Dans tous les cas, le résultat le plus tangible est le même: la perte d'emplois. Lorsque nos industries sont incapables de résister à cette concurrence, les fermetures d'entreprises ou la disparition de secteurs se traduisent en pertes d'emplois. Mais quand elles résistent avec succès aux pressions, le prix à payer se calcule encore en pertes d'emplois, en raison des fusions, des restructurations ou du contrôle des coûts.

On peut parler de révolution, parce qu'il s'agit d'un changement profond, généralisé et irréversible. Ce sont des centaines de milliers de travailleurs qui sont menacés, dans l'industrie manufacturière traditionnelle, dans les ressources, dans le secteur public et les services. Et des centaines de milliers d'autres verront leur existence modifiée, forcés d'accepter des conditions moins favorables ou confrontés à la précarité. Et, il faut bien se le dire: dans la plupart des cas, les emplois que nous perdons maintenant, nous les perdons pour toujours.

Le choc est d'autant plus terrible que cette mondialisation ne s'accompagne, pour l'instant, d'aucun des gains que l'on fait miroiter: elle élimine des emplois plus rapidement qu'elle ne permet d'en créer et les remplace par des emplois le plus souvent moins rémunérateurs. Voilà l'ampleur des enjeux auxquels nous sommes en butte. C'est un tableau très sombre, qui décrit sans doute le pire choc économique depuis un demi-siècle. Et, en conséquence, la pire crise que la plupart d'entre nous aient connue au cours de leur vie.

Alain DUBUC

(Demain: Réagir ou disparaître)

## Le Bloc « pyromane »

Depuis la reprise de la session, à Ottawa, il ne se passe pratiquement pas une journée sans que le Bloc québécois dénonce, souvent avec raison, la mollesse du gouvernement dans le dossier autochtone.



Contrebande de cigarettes, trafic supposé de cocaïne, tirs mystérieux sur un hélicoptère militaire, gestion douteuse de fonds publics, menaces d'expulsion contre de vieux citoyens de Kahnawake: notre opposition officielle ne rate pas une occasion de signaler à quel point Ottawa, et le contribuable moyen, se laissent manger la laine sur le dos.

Vues à la pièce, les récriminations successives du Bloc ne sont pas sans fondement. Quand un gouvernement va jusqu'à soutenir qu'il ne s'est rien passé dans le ciel de Kahnawake, puisqu'il n'y a pas de traces de balles sur ses hélicoptères, il ne fait qu'inviter ses adversaires à lui taper dessus. Il n'existe sans doute aucun parti d'opposition au monde qui passerait outre à une aussi belle démonstration de bêtise et de négligence.

Mais l'acharnement avec lequel le Bloc québécois enfourche le cheval autochtone est à la fois surprenant et dangereux. D'autant plus que ses attaques manquent de nuances, se contentant de dénoncer le dernier scoop médiatique et ne se bardant pas de trop de détails. Prenons l'affaire des expulsions, par exemple. L'éventualité que des gens perdent leurs maisons pour une raison de mauvaise filiation ethnique est odieuse et incompatible avec les principes fondamentaux d'une démocratie. Sauf que c'est cette même démocratie qui a parqué les Indiens dans des réserves, leur attribuant un statut héréditaire et associé à certains privilèges, notamment fiscaux.

Toutes les relations entre la société dite blanche et les Amérindiens sont basées sur une définition ethnique — que le litige de Kahnawake ne fait que pousser à l'absurde. Mais ça, le Bloc québécois n'en parle pas. Comme il ne se casse pas trop la tête pour trouver de nouveaux modes de coexistence entre les Premières Nations et toutes celles qui les ont suivies sur le Nouveau Continent. Exception faite de quelques mentions, le programme du Bloc fait comme si les Amérindiens n'existaient pas. De la part d'un parti souverainiste, qui doit bien entrevoir quelques petites étincelles autochtones à l'horizon d'un Québec indépendant, c'est un oubli de taille.

En revanche, avec une application « pyromaniaque », les bloquistes s'amuse à jeter de l'huile sur le feu. Il n'y a qu'à écouter les tribunes publiques, qui s'alimentent quotidiennement aux discours du Bloc, pour voir à quel point la recette fonctionne. Est-ce cela que cherchent Lucien Bouchard et ses troupes? Bâtir leur capital politique sur la haine et l'intolérance? Ou sont-ils simplement inconscients? Dans les deux cas, c'est dangereux.

Agnès GRUDA

## Un silence troublant

Les juifs sont toujours prompts, avec raison, à dénoncer la propagande haineuse ou les préjugés dont ils sont victimes. On aurait pu espérer que leur expérience des effets pervers de la calomnie et de la démagogie les amènerait à ne pas tolérer celles-ci lorsqu'elles s'expriment dans leurs propres rangs.



Ce n'est malheureusement pas ce qu'on a pu observer, mardi, lors du passage d'Ariel Sharon à Montréal. Ardent partisan de la ligne dure face aux Arabes, cet ex-général et farouche adversaire du gouvernement de Yitzhak Rabin venait solliciter l'appui, moral et financier, de la communauté juive au maintien des colonies de peuplement dans les territoires palestiniens occupés par Israël.

On ne saurait contester aux juifs d'ici le droit d'épouser ou de combattre les politiques qui sont débattues à Tel-Aviv. Mais ce vif intérêt pour l'avenir de la « mère-patrie » ne dispense pas d'avoir un minimum de rigueur et d'honnêteté intellectuelle face aux abus de langage du défenseur d'une des thèses en présence.

Or, c'est ce qu'a fait M. Sharon en évoquant l'utilité de ces colonies pour recevoir éventuellement des juifs qui seraient « chassés de Montréal, Toronto ou Brooklyn ». Rien de moins! A en juger par l'accueil réservé à ces propos et par les nombreuses contributions versées à la « bonne cause », on n'a pas ressenti un grand malaise, dans l'assistance, devant une telle hypothèse, qui est aussi farfelue qu'injurieuse pour la majorité de leurs compatriotes nord-américains.

On eût au moins espéré une mise au point de la part d'un leader de cette communauté reconnaissant le caractère outrancier de cet argument démagogique. Surtout, dans un contexte où il n'est plus besoin de démontrer que les juifs sont non seulement bien accueillis au Québec, mais qu'ils en sont une partie intégrante et qu'ils le resteront.

Pierre GRAVEL



ON A DÉJÀ OUBLIÉ LE VIOLEUR ET LA PETITE FILLE  
MAIS ON SE SOUVIENDRA DU JUGE VERREAULT

DRÔITS RÉSERVÉS

## La boîte aux lettres

### Place des filles à l'école

Le 8 mars dernier, votre journaliste Michèle Ouimet produisait un excellent article sur la place des filles à l'école, soit la première. L'enseigne, depuis plus de vingt ans, et je vis en plein milieu de ce tourbillon social qui bouleverse nos sociétés: je remarque quotidiennement l'attention des filles dans la classe, l'énergie qu'elles déploient dans leurs travaux, la préparation des examens. Pas étonnant qu'elles dépassent leurs confrères et qu'elles les dépasseront encore plus dans l'avenir.

Ceci m'amène à la réflexion suivante. L'humanité s'est privée, pendant des siècles, d'un incroyable potentiel de richesse: le maintien des femmes dans des conditions inférieures. Les ridicules préceptes des églises et curés de toutes sortes ont constitué un obstacle majeur au développement. Aujourd'hui encore, une partie importante, sinon la majeure partie de l'humanité, continue à se priver de cette richesse. Et plusieurs pays où dominent des éléments religieux misogynes vivent le drame du sous-développement (l'Iran et ses tristes mollahs demeure à date l'exemple le plus absurde de ce phénomène).

On peut facilement en déduire la thèse suivante: l'émancipation des femmes n'est pas seulement la conséquence du développement social et économique: elle en est une CAUSE majeure. Quoiconque par ignorance ou folie rejette un tel atout condamne sa société à la pauvreté et au sous-développement. Il s'agit d'un véritable colonialisme inté-

rieur, celui d'une minorité de mâles passésistes qui bloque le développement.

Jean-Pierre BIBEAU  
professeur d'économie

### Opportunisme politique

Il y a plus de 15 ans, le Québec, par la loi 101, se donnait un instrument obligeant les immigrants à envoyer leurs enfants à l'école française. Les derniers rapports gouvernementaux démontrent la réussite de l'intégration des Néo-Québécois à notre culture. Malgré cette réussite sans équivoque, les membres du parti Action démocratique du Québec ne considèrent pas cet instrument suffisamment restrictif. En conséquence, il faudrait obliger, selon eux, les nouveaux venus à signer un contrat social dans lequel ils s'engageraient à vivre et à prospérer en français, sans quoi ils devraient rembourser le coût de leur intégration.

Il est assez étonnant qu'un parti se disant nationaliste et ne prêchant pas, selon lui-même, l'orthodoxie péquiste propose une telle démarche. Je m'inquiète qu'une telle proposition n'ait subi que peu d'opposition de la part des militants du parti. Le Québec est-il si faible qu'il soit obligé d'imposer cette dictature de sa majorité? Si tel est le cas, l'indépendance en vaut-elle la peine? À mes yeux, l'Action démocratique de MM. Allaire et Dumont réfère davantage à l'opportunisme politique qu'à l'idéal démocratique auquel ils prétendent.

Jean DUPONT  
Québec

### Laissez la place, M. Doré!

Cher maire Doré,

Le terme « cher » signifie dispendieux. Je suis propriétaire d'une petite maison, à Montréal, et j'ouvrais récemment l'enveloppe contenant mon compte de taxes.

Un joli document était joint à mon compte, qui me vantait votre « saine administration ». On m'indiquait une baisse des dépenses, une réduction du nombre d'employés, aucune augmentation dans le rôle d'évaluation et la fin de la taxe olympique. Cependant, quelle surprise: avec toutes ces baisses, mes taxes augmentent de 5%.

Un tel document décrivant toutes ces baisses est presque fallacieux et d'une malhonnêteté intellectuelle qui représente bien l'image de votre gestion et de votre parti.

Vous avez eu suffisamment d'années pour gérer adéquatement notre ville. Avec un tel constat d'échec, un gestionnaire éclairé aurait la décence de céder la place, lui et son parti, à de meilleurs gestionnaires et ne demanderait pas à être réélu.

La majorité des autres municipalités au Québec ont maintenu ou réduit la facture totale des taxes de leurs contribuables. Vous avez la formule idéale pour chasser les vrais Montréalais de notre ville.

Faites ce constat d'échec, monsieur le maire Doré, et quittez la vie politique. Vous avez sûrement des qualités et des habiletés qui peuvent être mises en valeur dans un autre

domaine. Rendez-nous et rendez-vous ce service.

Nicole ST-GERMAIN  
Montréal

### Sécurité du public

La décision du juge Valmont Beaulieu, de la Cour provinciale, qui a autorisé le fils d'un marchand d'armes déjà condamné pour vente illégale d'armes à utilisation restreinte et pour fausse déclaration, à opérer le même commerce est une atteinte à la volonté de la société de contrôler les armes à feu.

Il est capital, dans une société civilisée comme la nôtre, que la sécurité du public prime sur les intérêts commerciaux d'un homme d'affaires. Lorsque la sécurité du public est menacée, il faut s'assurer que l'utilisation d'un pré-nom ne vienne pas court-circuiter la nécessité de contrôler efficacement la circulation et la vente d'armes à feu comme le désire la très grande majorité de la population.

Étant donné la menace potentielle à la sécurité publique des armes à feu, on est en droit de s'interroger sur la sagesse de laisser entre les mains de commerçants le contrôle de leur vente et de leur importation, surtout si les policiers ne peuvent efficacement encadrer l'attribution des permis d'exploitation de ce genre de commerce.

La couronne doit porter ce jugement en appel. Si ce dernier est toujours favorable au commerçant, c'est la loi et sa réglementation que l'on devra réviser pour qu'elles assurent vraiment la sécurité du public.

Jean-Guy BRETON  
Lac Etchemin



Fin de congrès

Il est presque midi et le congrès du Parti libéral du Québec tire à sa fin.

Il ne reste au menu que le discours de clôture du premier ministre Johnson, mais au moment d'entamer ce qui doit être le plat de résistance, déjà plusieurs partisans sont en train de prendre leurs cliques et leurs claques et de viser la sortie.

Le président du congrès: «Le vestiaire va rester ouvert jusqu'à deux heures, et vous avez jusqu'à deux heures pour libérer vos chambres d'hôtel.» (Sous-entendu: restez, pour l'amour du ciel!)

Léger mouvement de retour dans la salle. On passe au vidéo censé mettre la salle en appétit.

Comme hors-d'oeuvre, c'est assez particulier. Les ministres interviewés par la firme publicitaire sont curieusement filmés, soit d'en bas, soit d'en haut: en parlant à l'interlocuteur invisible, ils lèvent la tête ou baissent les yeux, ne vous regardant jamais sur un pied d'égalité. Inconfortable.

Déferlement de musique cosmique strisée d'éclairs... On se croirait dans un film de science-fiction, à la veille d'une invasion d'extra-terrestres possiblement dangereux. Et voici Daniel Johnson et ses ministres marchant vers la caméra.

Comme le mouvement est filmé au ralenti, l'équipe flotte plutôt qu'elle ne marche, mue d'ailleurs par quelque ressort mystérieux. Cela dure plusieurs secondes. A un moment donné, cela devient franchement épeurant, surtout vu d'en bas, de la table des médias qui est située juste au pied d'un écran géant. Daniel Johnson, démesurément grand, les bras se balançant avec une régularité de robot, un sourire énigmatique aux lèvres, l'oeil rivé sur un lointain horizon, s'avance vers nous, s'avance sur nous... Oups, sauve-qui-peut, la nouvelle équipe va nous marcher dessus!

Heureusement, le vidéo prend fin et l'on passe au plat de résistance.

Le premier ministre fait son entrée dans la salle en chair et en os, encadré de près par un cordon serré de garde-du-corps sur le qui-vive, farouchement déterminés à protéger le chef contre la ruée de militants enthousiastes dont le vidéo aura décuplé l'exaltation. Précaution bien inutile, étant donné que les militants restent placidement à leur place au passage du chef. Ce dernier doit même de temps à autre chercher des yeux une connaissance ou une main tendue pour meubler le temps qu'il lui reste avant d'arriver à l'estrade.

«Je sens, dit-il en guise de préambule, que je devrai m'habituer à l'enthousiasme croissant de nos réunions.» Souhaitons-lui en effet que l'enthousiasme s'accroisse un peu.

\*\*\*

Mais après ce début laborieux, le discours — la première vraie apparition publique de Daniel Johnson — fut ma foi assez enlevé, nettement moins terne que la petite causerie monocorde qu'il avait livrée lors de la soirée d'hommage à Robert Bourassa. M. Johnson avait eu l'élégance de s'effacer pour laisser la vedette à son prédécesseur, et s'était réservé pour la clôture du congrès.

Impression dominante: une sorte de soulagement, après huit ans d'ambivalence constitutionnelle. Contrairement à son prédécesseur, M. Johnson est clair et direct. Il ne joue pas avec les mots. Il est fédéraliste, il ne s'en excuse pas, et ses positions découlent logiquement de ce choix fondamental. Avec lui, au moins, on sait à quoi s'en tenir.

Intellectuellement, c'est plus satisfaisant que le minestrone idéologique que M. Bourassa nous faisait ingurgiter. Quant à savoir si ce sera politiquement rentable pour le PLQ, c'est une autre affaire.

Le thème de l'emploi prend toute la place, associé au mot «action» qui revient comme un leitmotiv. Il n'y a pas grand-chose de neuf là-dedans — en 1970, Bourassa promettait 100 000 emplois en un an, Johnson en promet quatre fois plus en quatre ans! — mais c'est effectivement le problème de l'heure. Ce fut aussi la recette gagnante de Jean Chrétien, dont M. Johnson a emprunté non seulement la thématique électorale mais le style oratoire — en plus articulé et en moins fruste évidemment.

La structure et le ton de son discours de dimanche étaient calqués sur le modèle développé par les stratèges libéraux lors des dernières élections fédérales: des envolées vigoureuses sur l'emploi, l'emploi et l'emploi, alternant avec des réflexions plus chaleureuses faites sur un ton intimiste (évocation d'une société solidaire, tolérante, moins violente, etc.), le tout visant aussi à «humaniser» un Johnson jugé trop cérébral.

Bon élève, il module son ton avec application; quand il aborde un thème «humain», il se penche vers le micro, baisse la voix, ralentit le débit.

Pratique de tir contre l'adversaire. Un bon coup: il s'empare, sans toutefois s'en repaire autant qu'il aurait pu, de la «dernière» de Jacques Parizeau. (Il y a deux semaines, ce dernier se proclamait «séparatiste», ajoutant qu'il était «futile» de s'adresser à un auditoire d'investisseurs!)

Un moins bon coup: l'allusion à Jacques Bouchard-Lucien Parizeau... Dangereux, car Lucien Bouchard est le politicien le plus populaire au Québec. Dès le lendemain, le PQ lui renverra la balle en l'associant à Chrétien, le politicien le moins populaire au Québec.

En conférence de presse, Daniel Johnson semblait moins assuré que sur le podium. Les questions étaient pourtant prévisibles, mais ni lui ni ses conseillers ne les avaient prévues. Il a été pris au dépourvu à plusieurs reprises quand on l'a interrogé sur les rares résolutions litigieuses du congrès, comme celle sur la désassurance des soins de santé; il en ignorait le contenu et personne ne l'avait «briefé».

Mal préparé, manifestement sur ses gardes, préférant ne rien dire plutôt que de risquer de faire une gaffe, il n'a même pas su quoi répondre au reporter qui lui demandait de commenter un sondage qui présentait Parizeau comme le meilleur «défenseur des droits du Québec».

Il était plus détendu, et un peu plus loquace en répondant aux reporters anglophones. Ce n'est pas que ces derniers aient été plus complaisants, ni que M. Johnson s'exprime mieux en anglais qu'en français. Il parle bien les deux langues. C'est peut-être un facteur psychologique: en parlant anglais, il s'adresse à un auditoire acquis; c'est du côté francophone que sont les adversaires, les pièges et les dangers. D'où le trac.

Il souriait, cependant. Trop, comme s'il avait pris à la lettre l'avis de conseillers voulant l'«humaniser».

En tant que président du Conseil du Trésor, Daniel Johnson était en quelque sorte invulnérable: c'était lui qui tenait, dans l'ombre, les cordons de la bourse. Tout a changé. Une fois seul et exposé au sommet de la fragile pyramide du pouvoir, on est terriblement vulnérable, surtout quand on est un néophyte avec un gros contrat sur les bras. Il y a en effet de quoi avoir le trac.

Opinions

Les déclarations du ministre Chagnon font bondir le monde universitaire

MARIO LAFOREST

L'auteur est le Doyen de la Faculté d'éducation de l'Université de Sherbrooke.

M. Daniel Johnson, C'est avec beaucoup d'étonnement teinté de consternation que nous avons pris connaissance des déclarations de votre ministre de l'Éducation et de la Science. Vous comprendrez sûrement, Monsieur le Premier Ministre, qu'en tant qu'universitaires et responsables d'une faculté d'éducation, nous ne puissions laisser votre ministre tenir de tels propos sans réagir.

Tout d'abord, monsieur Chagnon propose de «provoquer rapidement un 'débat de société' sur l'école». Pour ce faire, il entend mettre sur pied un «Comité de Sages» chargé de conseiller le gouvernement sur les orientations générales de l'école primaire et secondaire. Parlant de ce Comité, il affirme: «Je ne veux pas l'opinion des commissions scolaires ou des professeurs d'université, je veux l'opinion libre de 5, 6 ou 7 personnes qui s'intéressent à l'éducation et qui sont reconnues pour être intelligentes.» La proposition nous semble simpliste, biaisée, sinon offensante. Elle exclut, au départ, les responsables de l'éducation québécoise.

À une autre époque, le gouvernement du Québec avait confié à une commission royale d'enquête, sous la direction d'un universitaire, Monseigneur Parent, le soin de mener un débat de société, d'effectuer une réflexion en profondeur sur les pratiques éducatives québécoises et de faire des recommandations. Votre ministre, lui, semble croire qu'il pourrait tenir un tel débat à partir des réflexions de 5, 6 ou 7 personnes dont il évaluera le degré d'intelligence.

Cette mesure met en doute «l'intelligence» des prédécesseurs du ministre actuel, de même que celle de tous les experts dans le domaine. Elle nous apparaît méprisante non seulement pour les universités et les universitaires, mais également pour les commissions scolaires et les professionnels qui y oeuvrent de même que pour le monde de l'éducation québécois dans son ensemble. Nous espérons nous tromper, mais si le ministre de l'Éducation et de la Science que vous avez désigné méprise le monde qui fait l'éducation québécoise, il est peu probable qu'il soit en mesure d'assumer le leadership nécessaire dans la situation actuelle.

On mentionne également que «le ministre a clairement établi son intention de demander aux facultés d'éducation des universités québécoises, responsables de la formation des maîtres, de réviser en profondeur leurs pratiques et de s'engager sérieusement à rele-



Jacques Chagnon

ver de nouveaux défis». A ce chapitre, le ministre oublie certainement (ou a-t-il été mal informé?) que les universités québécoises ont initié le mouvement de réformes actuelles, que le défunt Conseil des universités, que la Commission d'évaluation sectorielle en éducation, que la CREPUQ, que l'ADEREQ et que l'AQUFOM, par exemple, sans compter les initiatives provenant des facultés d'éducation, se sont tous prononcés, au cours des années quatre-vingt, sur la nécessité de reformer la formation des maîtres. Peut-être n'est-il pas au courant que c'est parce qu'il a été interpellé directement par le Conseil des études de l'Université du Québec que le ministre de l'Éducation a publié, après que l'Université du Québec ait défini ses propres standards pour la formation des enseignants et des enseignantes du secondaire, son document portant sur les orientations et compétences attendues pour la formation des enseignants et des enseignantes en formation générale au secondaire.

Le ministre oublie certainement que les facultés d'éducation se sont engagées directement dans tout un ensemble d'opérations de modifications des pratiques en formation des maîtres les impliquant elles-mêmes, mais engageant également diverses directions du ministère qu'il dirige. Il n'a peut-être pas été mis au courant de l'implication active des facultés d'éducation au plan régional avec les directions régionales de son propre ministère, ni des nombreuses tables de concertation mises en place entre des commissions scolaires et des facultés. Le ministre ne sait peut-être pas que son propre ministère a investi dans des projets de recherche sur la formation en stage à la suite de demandes pressantes des universités qui avaient

identifié avec le milieu scolaire un certain nombre de problèmes.

Si le ministre pêche par omission, on peut se demander pour quels motifs il agit ainsi. Si c'est par ignorance qu'il agit de la sorte, on peut s'inquiéter sérieusement de l'avenir de l'éducation. Dans les deux cas, la «demande» du ministre tombe à plat puisque nous sommes déjà au travail. Cependant, si le ministre cherche à se faire du capital politique en ignorant ce qui s'est fait et se fait actuellement, il risque de contribuer à une démobilitation des acteurs de la réforme qui a été amorcée avant son arrivée, sans qu'il ait été nécessaire que ses prédécesseurs s'engagent dans un discours démagogique.

On rapporte aussi que le ministre Chagnon est «particulièrement sévère avec la formation dispensée actuellement» dans les universités. Il affirmerait que «ce sont les universités qui ont le mandat de former les enseignants et je vais leur donner leur chance aux universités, mais ça va être l'heure de la dernière chance». Avoir la responsabilité de former les enseignants et les enseignants du Québec ne relève ni du hasard ni de la chance, faut-il le rappeler. De plus, nous pouvons témoigner de la valeur reconnue d'une formation des maîtres dispensée dans les universités. Ce modèle sert actuellement de référent à de nombreux pays européens et notre Faculté est fréquemment sollicitée par des écoles normales et des universités européennes au regard du modèle québécois. Monsieur Chagnon, pourtant chargé aussi du dossier de l'Enseignement supérieur, semble ignorer la valeur du modèle québécois universitaire de formation des maîtres, hautement considérée dans plusieurs pays de la Communauté européenne, par exemple. (...)

Un certain nombre d'affirmations du ministre, à qui vous avez confié la responsabilité de l'Éducation québécoise et de l'Enseignement supérieur, relèvent par ailleurs davantage de l'insulte au monde universitaire et de l'ignorance de la réalité; elles discréditent gravement à nos yeux la crédibilité de leur auteur. Ainsi, votre ministre affirme que la formation dispensée est trop théorique, que les universitaires «s'inventent un langage ésotérique» et produisent «des bidules qui ne sont d'aucun apport». Il affirme: «Les professeurs d'université, qui n'y sont pas retournés depuis des années, devront remettre les pieds dans les écoles: certains passeront un mauvais quart d'heure, mais ce sera une révélation (...). Les professeurs d'université, à part quelques exceptions, ont perdu le contact avec ce qui se fait dans les classes et dans les commissions scolaires.» Il poursuit: «ce sont les enseignants qui font l'école. Les professeurs d'université vont se faire brasser un peu la cage par les maîtres-associés et vont voir comment ça se

passé dans la vraie vie.» Heureusement que nous n'avons pas attendu que Monsieur Chagnon soit désigné ministre pour être présents dans le milieu, parce que son invitation n'est guère attirante. Pour notre part, nous pouvons l'assurer que nos collaboratrices et nos collaborateurs du milieu scolaire ont toujours eu, à quelques exceptions près, une toute autre attitude et que nos relations avec le milieu scolaire ont toujours été teintées de respect mutuel dans la poursuite de notre mission de formation. Nous ne savons pas à quoi réfère monsieur Chagnon lorsqu'il nous annonce que les maîtres-associés vont agir de manière cavalière avec nous et nous savons qu'il est facile de dénigrer toute une entreprise à partir de quelques épiphénomènes. Ainsi, le ministre se fait l'écho de certains préjugés défavorables aux universitaires. Si nous sommes prêts à reconnaître qu'il y a place à amélioration dans notre Faculté et dans d'autres, comme dans d'autres sphères d'activités de la société québécoise, nous ne pouvons qu'espérer d'un ministre responsable qu'il pèse bien ses propos et que, s'il juge à propos de dénigrer publiquement la majorité des universitaires engagés en formation des maîtres, ses affirmations soient fondées et démontrables. Lorsqu'on se voit confier par le Premier Ministre du Québec un portefeuille aussi important pour la société québécoise que celui de l'Éducation et de la Science, l'éthique la plus élémentaire commande que les dossiers dont on traite soient étayés et que nos déclarations soient pondérées. L'éducation du peuple québécois est trop importante pour qu'elle soit réduite à un objet démagogique.

Pour notre part, nous sommes engagés sérieusement dans une réforme importante pour l'avenir du Québec et le développement de la profession enseignante. Les facultés d'éducation, avec l'appui constant des institutions universitaires auxquelles elles appartiennent, après avoir identifié un certain nombre de problèmes liés aux différentes formations dispensées, se sont investies dans des modifications majeures. Nous avons établi, du moins jusqu'à ce jour, d'excellentes collaborations avec le ministère de l'Éducation et les commissions scolaires. Nous avons initié différents projets de partenariat et mis en place des projets de recherche et de développement dans le domaine de la formation des maîtres. Les déclarations du ministre nous laissent perplexes et nous inquiètent suffisamment pour vous demander, Monsieur le Premier Ministre, de bien vouloir en vérifier les fondements et, s'il s'avérait que monsieur Chagnon méprise le monde de l'éducation, ignore ce qui s'y est passé depuis quinze ans ou est mal informé par son entourage à ce sujet, de prendre toutes les mesures nécessaires pour corriger la situation. (...)

La «ressoudure» acadienne, un exemple aux minorités agressées dans le monde

JEAN-PIERRE LOBLANC

L'auteur est journaliste pigiste.

«Premier acte formel de persécution à caractère national, l'expulsion, en 1755, de la population française d'Acadie en Amérique du Nord».

Ainsi s'exprime Arnold Toynbee, le célèbre historien anglais. On multiplierait les exemples de témoignages tendant à confirmer que la déportation des Acadiens, en 1755, fut une tentative de «purification ethnique». Agriculteurs pacifiques, ils n'ont pas songé à recourir aux armes, encore que sur certains bateaux, ils étaient plus nombreux que leurs gardiens. L'anthropologie culturelle enseigne - indiens Hopi à l'appui - que les populations ayant réagi pacifiquement à une agression ont duré plus longtemps que les autres. Il semble que ce soit le cas du peuple acadien qui tient son Congrès mondial, l'été prochain, à Dieppe (N.-B.) et qui convoque de Virginie, des îles Jersey, de Bretagne, de Havre-St-Pierre sa population dispersée. Une telle «ressoudure» ne s'est jamais vue et donnera sans doute lieu à un modèle original de réaction face aux agressions, dont sont victimes beaucoup de minorités en ce moment dans le monde.

On y verra des Rossignol du Maine, qui ne parlent pas un mot de français, se faire décoder en traduction simultanée les «Actes» du congrès: fidélité dont on n'entrevoit pas encore toutes les conséquences, tant au niveau de la vita-

lité d'un peuple, que de celui de l'effet d'entraînement.

Lawrence, le haineux

Le gouverneur Charles Lawrence, artisan de la déportation et nom honni entre tous, presque imprononçable en Acadie, avait des vues précises sur la présence de la population française dans l'actuelle Nouvelle-Écosse: elle était pour lui une menace, autant commerciale que culturelle, à l'hégémonie de l'Angleterre en Amérique du Nord. Guy Frégault, dans son maître-ouvrage *La guerre de la conquête*, n'hésite pas à affirmer qu'il fallait «nettoyer la Nouvelle-Écosse de toute influence française».

Et Lawrence en remit: séparant les familles, utilisant la félonie, il prit même des dispositions pour que ne soient pas refoulées ces populations perturbantes qui n'arrivaient qu'avec leurs effets personnels parce que leurs fermes, leurs maisons, leurs biens avaient été incendiés au sol après leur départ.

C'est comme si les cendres de l'histoire ne s'étaient pas encore tout à fait éteintes; un crépitement semble se faire entendre, une plainte douloureuse se transforme en un cri de ralliement. Tel est, à première vue, le sens du Congrès mondial acadien de 1994. Il est trop tôt pour dire combien de personnes partiront de Pennsylvanie, de Caroline, du Québec (2 millions de Québécois sont d'ascendance acadienne, c'est-à-dire fils de déportés) pour assister à ce rassemblement, mais il est certain que les chambres seront rares à Moncton, du 12 au 22 août 1994. Aussi bien, on retrouvera les pèlerins de cette «rémigration» à Shédiac, Bouctouche, Richibucto, Neugac et même Tracadie. La pénin-

sule acadienne fera rouler la survivance sur les écus. Drapeau acadien flottant au vent, on entendra des Ave maria stella (hymne national, «salut, étoile de la mer») mêlés à des concerts folkloriques de groupes comme Cabane. L'événement promet d'avoir du lustre, quand on remarquera, par exemple, le 15 août dernier - fête de l'Assomption, patronne des Acadiens - la présence au «tintamarre» de Caraque du premier ministre Frank McKenna. Comme diraient les sociologues, le peuple acadien forme une société «chaude» dans un continent froid; en tout cas, un sens indubitable de la fête s'y est conservé, ce qui, pour les fervents d'histoire vivante, est une attraction en soi.



Les Juifs - sans vouloir établir aucune forme de comparaison avec ce type de diaspora - ont coutume de dire: «L'an prochain, à Jérusalem», formule d'espoir et de retour. Il semble que ce soit la formule du CMA en ce qui concerne Dieppe. On compte sur la force d'attraction des racines. Des conférences sont prévues sur le thème «l'Acadie de 2004» (année du 400<sup>e</sup> anniversaire). Ce congrès permettra de tisser des liens éco-

nomiques qui auront pour effet de conforter la survivance culturelle.

C'est l'isolement qui est la principale menace à la survie de la langue: des localités de Nouvelle-Écosse n'ont même pas pu obtenir une antenne de retransmission du réseau français de Radio-Canada sous le règne Trudeau, en plein régime du biculturalisme.

Il reste cependant beaucoup de travail à faire, admet André Boudreau, président du Congrès: «Cette formule (développer des liens plus étroits entre Acadiens à travers le monde) reste malgré tout incomprise de beaucoup de gens». Aussi, des comités de recrutement de congressistes sont mis sur pied un peu partout sur les territoires de dispersion. Le magazine GEO doit publier un cahier «Acadie». Car le Congrès traversait, en mai dernier, une crise qui s'est heureusement résorbée depuis; les neuf municipalités-hôtes s'entendaient avoir leur mot à dire devant un président qui venait de l'Alberta. Mais cet incident témoigne plutôt de l'omniprésence actuelle des Acadiens que d'un réel différend - l'idée du congrès ayant été conçue précisément à l'Ouest - et aussi de l'urgence éventuelle de se donner un territoire commun. Les «Retrouvailles», patronnées par l'UNESCO, s'en sortent enrichies.

À l'Université de Moncton, il y a un laboratoire de recherche sur la couche d'ozone parmi les plus importants au monde. En Nouvelle-Écosse, on trouve un institut d'informatique bilingue ou convergent des étudiants de pays étrangers. L'Acadie a pansé ses plaies: elle est maintenant tournée résolument vers l'avenir.



## Décollez en première classe à prix économique.

Vous vous installez aux commandes. Vous mettez le contact. Et vous décollez. Littéralement. La nouvelle Jetta CL de Volkswagen vous fait découvrir la puissance du génie allemand dans sa plus pure expression. Une expression qui se traduit par un sentiment de sécurité absolue, de conduite parfaitement maîtrisée et de performances tout à fait remarquables. Avec son moteur de 1,8 L, la Jetta CL a beaucoup de pouvoir. Le pouvoir d'accélérer. Le pouvoir d'exalter. Le pouvoir du groupe motopropulseur qui peut être assorti

**Jetta CL**  
14 995\$\*

d'une garantie prolongée de 10 ans ou 160 000 km. Une construction solide. Une fougue rassurante. Surtout lorsqu'on sait que les principes de sécurité active et passive qui font partie intégrante de toute Volkswagen placent non seulement la Jetta en tête de sa catégorie, mais dépassent même les normes de sécurité les plus strictes imposées par le gouvernement. Mais le plus emballant, c'est de savoir que vous n'aurez pas à dépasser les limites de votre budget pour vous l'offrir. Car la nouvelle Jetta CL est conçue pour la vie.

LA NOUVELLE  
**JETTA**   
Conçue pour la vie.

\*PDSF pour le modèle CL à 4 portes et à moteur de 1,8 L et boîte manuelle à 5 vitesses. Options, transport, préparation et taxes en sus. Le concessionnaire peut vendre à un prix inférieur.

Les Automobiles Populaire Inc.  
5241, RUE ST. HUBERT, MONTRÉAL  
274-3471

Campbell & Cameron Inc.  
4650, VERDUN AVE., VERDUN  
752-9777

Arbour Automobiles Ltée.  
776, RUE DES ÉPICES, LAFAYETTE  
343-3422

Automobiles G.M.F. Ltée.  
3050, BOUL. ST. CHARLES, KIRKLAND  
694-1378

Nordest Volkswagen Ltée.  
10395, BOUL. PIERRE, MONTRÉAL  
325-3422

Auto Strasse Inc.  
3902, ROUTE TRANSCANADIENNE, ST-LAURENT  
748-6901

Automobiles Place De Bleury Inc.  
2144, RUE DE BLEURY, MONTRÉAL  
842-9267

Automobiles Rimar Inc.  
5500, BOUL. METROPOLITAIN E., ST-LEONARD  
253-4888

Park Avenue Volkswagen  
8805, BOUL. TASCHEAU OUEST, BROUSSARD  
659-4811

En Route Volkswagen  
12255, SHEPPARD EST, MONTRÉAL  
542-6242

Automobiles B. Duval Inc.  
400, BOUL. ROLLAND THÉRIEN, LONGUEUIL  
676-5590

Automobiles E. Lauzon Inc.  
1384, BOUL. LABELLE, BLAINVILLE  
650-4600

Butz Automobile Inc.  
421, BOUL. SAUVÉ, ST-EUSTACHE  
627-4866

Automobiles André Rivest Inc.  
839, RUE FORTÉ, ST-JEAN, RÉGENT  
385-1700

Chambly Automobiles Inc.  
335, BOUL. TASCHEAU, GREENFIELD PARK  
671-7238

Les Automobiles Niquet Inc.  
1903, 514 WILKINSON, LAURIER, STE 116, ST-BRUNO  
633-1553

Intermonde Auto Inc.  
20, BOUL. INDUSTRIEL, CHATEAUGUAY  
698-2261

Automobiles A. Bélanger Inc.  
118, MONTEE MASSON, MASCOUCHE  
474-2428

Antilles Automobiles Inc.  
849, CHEMIN LACROIX, VALLEFIELD  
371-3553

Automobiles Sabric Inc.  
125, RUE AIME VINCENT, VAUDREUIL  
458-7841

Marcel Synnot Automobile Inc.  
1200, RUE SOUVERAINE, CHAMBLY  
659-6665

Autohaus  
1855, OULMAY AVE., LASALLE  
364-2753

## Saint-Jean: Québec n'a encore rien décidé

Presse Canadienne  
QUÉBEC

■ A l'issue d'une séance du conseil des ministres, hier, le gouvernement du Québec n'avait toujours pas décidé s'il acceptait l'offre formulée lundi, par le gouvernement fédéral, de céder à Québec les édifices du Collège militaire de Saint-Jean pour la somme d'un dollar.

Le ministre de l'Éducation, M. Jacques Chagnon, qui avait déclaré lundi qu'il fallait d'abord s'interroger sur le genre d'institution qui pourrait prendre place au collège avant d'en négocier l'achat, n'avait rien de plus à déclarer à la sortie de la réunion hebdomadaire.

Pendant ce temps, le député péquiste de Lac-Saint-Jean, Jacques Brassard, accusait de « reddition tranquille » le gouvernement québécois dans le dossier du Collège militaire.

« Le premier ministre Johnson doit cesser de « finasser ». Plutôt que de s'opposer clairement à la décision fédérale, il cherche désespérément à sauver la face et celle de son homologue fédéral en alignant des hypothèses mal ficelées, brouillonnes, qui ne compenseraient en aucune façon les pertes entraînées par la fermeture du collège militaire », a déclaré le député à la presse.

M. Brassard a incité M. Johnson à rejeter les récentes offres fédérales qui transfèraient l'institution au gouvernement du Québec. Ce dernier devrait en assumer les frais fixes, qui s'élevaient à 6 millions par an.

« La proposition fédérale est une manoeuvre grossière et M. Johnson, en ne disant pas non à cette offre, se comporte en marionnette dont Jean Chrétien tire les ficelles. »

Aucune des diverses options de « recyclage » du CMR ne trouve d'ailleurs grâce aux yeux de M. Brassard: « Le gouvernement fédéral incite Québec à créer une nouvelle institution d'enseignement post-secondaire — dont il faudrait d'abord évaluer le besoin — ou l'armée canadienne inscrirait quelques officiers, ce qui se fait déjà dans plusieurs universités québécoises », a dit M. Brassard.

### Le comité consultatif

Le député de Lac-Saint-Jean a souligné que la proposition du gouvernement québécois de créer un établissement d'enseignement mixte, où cohabiteraient étudiants militaires et civils, a déjà été rejetée du revers de la main par le fédéral.

« Toute cette affaire démontre l'attitude de complète soumission du premier ministre à l'égard du gouvernement fédéral », a-t-il conclu.

Un comité consultatif (formé de MM. Claude Castonguay, Gilles Cloutier, ancien recteur de l'Université de Montréal, et Mme Françoise Bertrand, présidente de Radio-Québec), chargé d'éclairer le ministre de l'Éducation, sur le sort du collège militaire, a commencé ses travaux hier. Plusieurs options y seront examinées, dont, vraisemblablement, la création d'un éventuel institut international de droit, un projet cher au Bâtonnier du Québec, Me Denis Paradis, qui est aussi appuyé par l'ancien ministre de la Justice, M. Gil Remillard.

FÊTEZ LES 18 ANS DE CKOI AVEC **La Presse** EN PARTICIPANT AU CONCOURS

# CKOI QUE NORMAND MANGE?

Plus de **24 000 \$**  
en voyages à gagner !!!

#### Comment participer:

Du lundi au jeudi, vers 7h10, Normand mangera en ondes un aliment mystère. Pour le découvrir reliez les points de l'illustration ci-contre.

Après le signal de l'équipe de Y'é trop d'bonne heure, vers 7h25, composez le 790-CKOI pour donner la bonne réponse.

Soyez le premier à identifier l'aliment mystère et courez la chance de gagner un voyage d'une semaine vers l'une des destinations soleil, qui sera tiré au sort tous les vendredis parmi les gagnants de la semaine.

Les règlements détaillés peuvent être obtenus aux bureaux de CKOI-FM, La Presse et Vacances Canadien.

RADISSON RESORT DE NASSAU



À GAGNER CETTE SEMAINE!  
1 voyage pour deux au RADISSON RESORT DE NASSAU  
incluant vol, hébergement pour 7 nuits et transferts sur place.



**CKOI**  
96,9 FM

« Y'É TROP  
D'BONNE  
HEURE! »

**La Presse**

LE CHOIX NO.1 AU PAYS

**Vacances Canadien**  
UN UNIVERS DE VOYAGES

## Les nouvelles menaces à la sécurité mondiale: pauvreté, pollution et surpopulation

Presse Canadienne  
OTTAWA

Le Canada doit réorienter sa politique étrangère et la mission de ses forces armées afin de faire face aux nouvelles menaces à la sécurité mondiale que sont la pauvreté, la dégradation de l'environnement et la surpopulation.

C'est ce que recommande un comité de Canadiens éminents, le Conseil Canada 21, dans un rapport que cinq de ses membres ont remis hier au premier ministre Jean Chrétien et à ses ministres des Affaires étrangères et de la Défense.

Selon le groupe qui réunit d'anciens ambassadeurs, des penseurs, des universitaires et des analystes, le gouvernement doit mieux cibler son programme d'aide internationale, redéfinir le rôle des forces armées et revoir le niveau de la participation canadienne à l'OTAN.

Le rapport de 93 pages intitulé *Le Canada et la sécurité commune au XXI<sup>e</sup> siècle* met beaucoup l'accent sur la coopération entre nations et la «diplomatie préventive».

Selon ses auteurs, les menaces à la sécurité mondiale ont changé depuis la fin de la Guerre froide. A leur avis, la seule solution pour éviter qu'elles ne se matérialisent est de s'attaquer aux sources de ces dangers que sont la pauvreté, la pollution et la surpopulation.

«C'est de l'hémisphère sud qu'originent les risques les plus probables à la sécurité internationale: l'augmentation de la pauvreté et de la surpopulation risquent d'y alimenter des conflits attribuables à la rareté des ressources, aux conflits ethniques et aux déplacements involontaires massifs des populations», lit-on dans les documents d'accompagnement.

En fait, note le rapport, la «disparité marquée entre le Nord et le Sud, pour ce qui est de la richesse et du bien-être, ne peut avoir que des conséquences explosives. Si le quart de la population mondiale continue de vivre sans espoir et dans une misère qui ne fait qu'augmenter, la sécurité mondiale sera menacée de bien des façons».

Parmi les solutions à la pauvreté, le rapport recommande que le Canada ouvre ses marchés aux produits des pays en développement et travaille à l'abolition des

règles commerciales internationales qui sont discriminatoires à l'égard des pays du tiers monde.

Il demande aussi que l'Agence canadienne de développement international (ACDI) fasse le ménage dans ses méthodes de gestion, réduise son personnel administratif et concentre ses efforts dans les pays du Sud sur le développement des ressources humaines et la lutte contre la pauvreté. Les auteurs exigent qu'on distingue clairement entre l'aide au développement et les politiques de promotion commerciale.

La question environnementale a vraiment préoccupé le groupe, qui demande au gouvernement d'inclure les coûts environnementaux dans ses livres de comptes. Il souligne aussi l'importance des transferts technologiques dans ce domaine et la nécessité, pour les pays du Nord, de réduire leur consommation de ressources.

Sur le plan militaire, le conseil va très loin. La menace soviétique ayant disparu, il suggère une refonte en profondeur des forces armées afin de limiter son rôle à deux grandes tâches: «protéger la souveraineté territoriale» et «participer à des missions visant à garantir la sécurité commune», la plupart du temps sous la bannière des Nations unies.

Actuellement, note le rapport, les forces canadiennes éparpillent leurs efforts, ce qui les empêche d'être réellement efficaces.

Il suggère de réduire le personnel civil, d'augmenter le personnel militaire, d'embaucher les soldats pour des périodes plus courtes et de mettre la hache dans différents équipements.

Dans ce contexte, le conseil suggère que le Canada réduise sa participation financière et militaire dans l'OTAN et que le rôle de cette organisation soit revu.

Le ministre des Affaires étrangères, André Ouellet, et celui de la Défense, David Collenette, ont jugé le rapport intéressant mais ont refusé de le commenter afin de ne pas court-circuiter les révisions des politiques étrangères et de défense qui viennent de démarrer.

Par ailleurs, lors de sa comparution devant le comité mixte spécial qui revêt la politique de défense à l'étranger, M. Collenette a encouragé les membres du comité à se rendre dans les pays étrangers afin de mieux comprendre les exigences de la sécurité internationale.

## Désormais, Ottawa n'évoquera les droits de l'Homme qu'en coulisse, surtout avec des clients potentiels

Presse Canadienne  
OTTAWA

Les libéraux fédéraux ont tourné la page sur le massacre de la place Tiananmen et comptent privilégier les relations commerciales entre la Chine et le Canada.

À l'avenir, la question des droits de la personne sera discutée en coulisse afin de ménager les susceptibilités, en particulier dans les pays pouvant représenter des marchés intéressants pour le Canada, a laissé entendre hier le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet.

«Nous avons dit que nous tournions la page et que nous n'en parlerions plus publiquement. Les représentations que nous voudrions faire (auprès des autorités chinoises) dans le dossier des droits de la personne, nous les ferons privément», a déclaré le ministre à sa sortie du caucus libéral, hier matin.

Après le massacre de la place Tiananmen, le gouvernement conservateur avait modifié le statut commercial de la Chine. Les échanges ministériels entre les deux pays avaient cessé pour reprendre graduellement deux ans plus tard.

«Nous pensons que les conservateurs ont compromis dangereusement les très bonnes relations qui existaient entre la Chine et le Canada. Il y a un travail de rattrapage à faire et nous sommes déterminés à l'accomplir. C'est pourquoi non seulement le ministre du Commerce extérieur (Roy MacLaren) mais aussi le gouverneur général (Ray Hnatyshyn) et le premier ministre Jean Chrétien visiteront la Chine cette année», a confirmé le ministre.

Cette nouvelle attitude dans le dossier des droits de la personne ne se limite pas à la Chine.

M. Ouellet veut oublier les «menaces» et les «insultes» et privilégier les «arguments gentils».

Dans ce contexte, va-t-on lever les sanctions contre Haïti? Lui a-t-on demandé.

«Il y a une approche qui nous paraît importante, dépendant des pays avec qui nous faisons affaire. La diplomatie ne peut pas être la même partout à travers le monde», a répondu le ministre.

En fait, les pays d'Asie du Sud-Est sont les premiers bénéficiaires

de cette politique à deux vitesses. Leur richesse et leur potentiel économique motiveraient-ils la différence d'approche?

«Si c'est ce que vous voulez tirer comme conclusion, allez-y. Le gouvernement canadien a clairement établi que la priorité numé-

ro un de ce gouvernement était la création d'emplois et la relance économique», a affirmé sans détour M. Ouellet.

### POUR UN TEMPS LIMITÉ



Changement des :

# SABOTS DE FREINS ARRIÈRE

A partir de

# 59.95 \$

Cette offre inclut la main-d'œuvre, est couverte par la fameuse garantie Midas et s'applique à la plupart des voitures et camions légers.

# PLAQUETTES DE FREINS AVANT

A partir de

# 89.95 \$

Cette offre inclut la main-d'œuvre, est couverte par la fameuse garantie Midas et s'applique à la plupart des voitures et camions légers.

Deux offres Midas qui vous permettent d'accumuler des points Club Z. Ces offres ne peuvent être combinées à aucun autre rabais. Le tournage des disques et tambours n'est pas compris. Passez à un atelier Midas participant pour plus de détails.

\* Des pièces et de la main-d'œuvre supplémentaires peuvent être requises selon la marque et le modèle du véhicule, les normes du constructeur, ou encore s'il faut faire l'entretien du dispositif de freinage au complet. Ces facteurs peuvent tous entraîner des frais supplémentaires. Un devis vous sera remis par écrit.

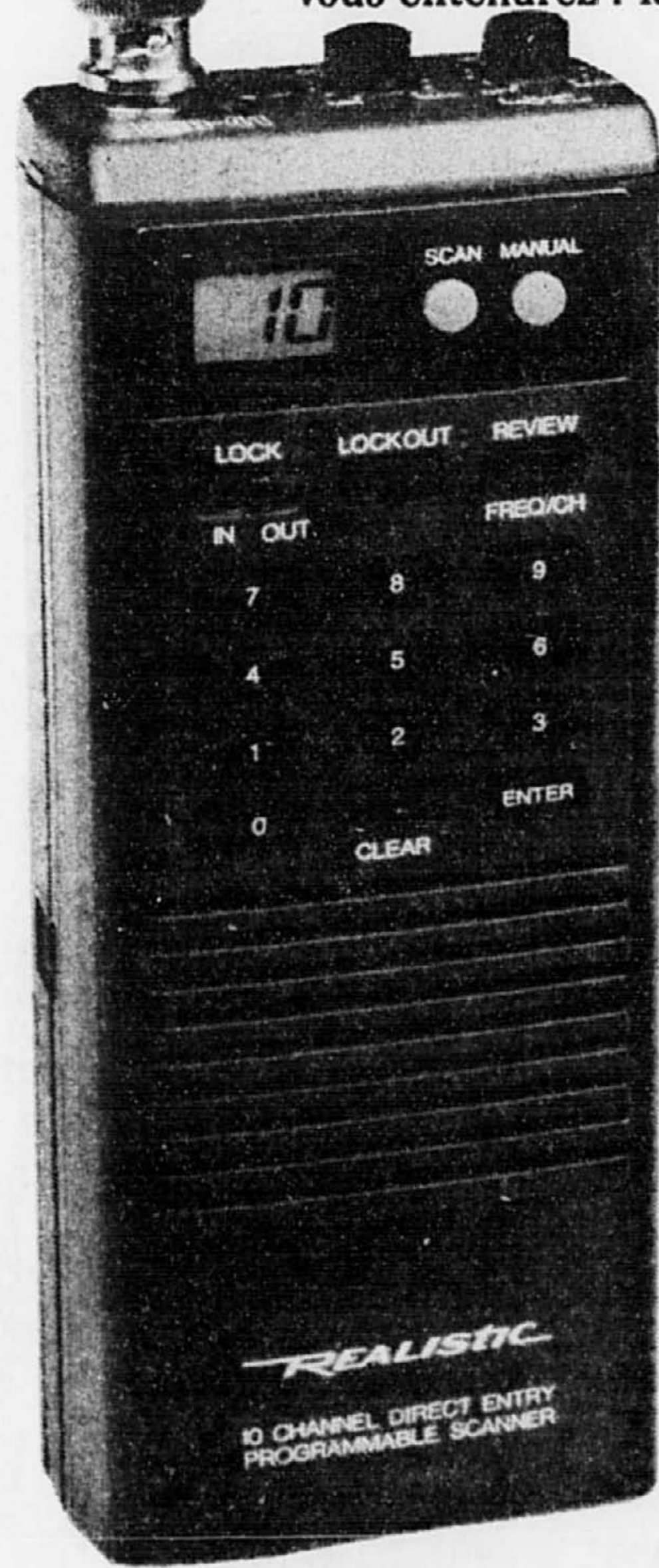





CONFIEZ-NOUS VOS FREINS, PARCE QU'EN DESSOUS, C'EST

# Balayez l'horizon radiophonique!

Vous entendrez : la police • les pompiers • les ambulances • les radioamateurs • la radiométéo • les trains • les taxis • les bateaux • etc.  
Expire le 31 mars 1994



**rabais \$140**  
**329.95**  
469.95

Balayeur portatif à 200 canaux que vous pouvez emporter n'importe où. Capte jusqu'à 48 000 fréquences en tout. Fonction Hyperscan et agrafe de ceinture. 20-300

**rabais \$30**  
**139.95**  
169.95

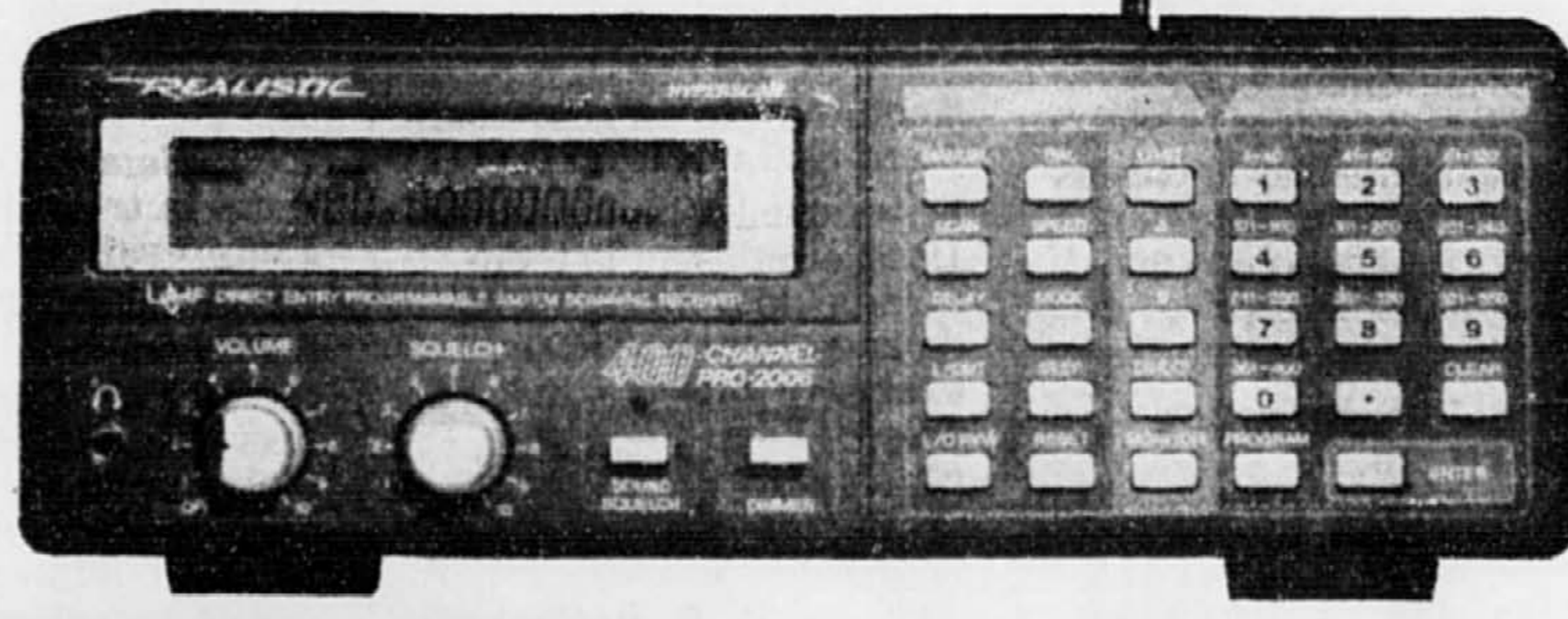
Balayeur programmable à 10 canaux qui capte jusqu'à 20 000 fréquences. Syntonisation à BAP qui donne un meilleur contrôle de la fréquence. 20-301

L'usage mobile des balayeurs d'ondes peut être sujet à réglementation gouvernementale.



**rabais \$60**  
**179.95**  
239.95

Balayeur fixe à 50 canaux avec syntonisation une touche du service de radiométéo. 20-403



**rabais \$60**  
**239.95**  
299.95

Balayeur programmable à 100 canaux captant jusqu'à 31 000 fréquences. Fonction Hyperscan et canal prioritaire. 20-402

**rabais \$140**  
**399.95**  
539.95

Balayeur fixe programmable à 400 canaux qui capte plus de 196 000 fréquences. Protection de mémoire et fonction Hyperscan. 20-145

**Répertoires de fréquences**  
En plus de donner la liste des fréquences en usage dans toutes les régions du pays, ils vous donnent des renseignements utiles sur l'utilisation de votre balayeur d'ondes. À partir de seulement 14.95.

**rabais \$50**  
**149.95**  
199.95



Poste fixe à 10 canaux. Capte plus de 22 000 fréquences. Mémoire de 10 canaux et protection par pile en cas de panne de courant. 20-400

**Radio Shack**  
L'endroit totalement branché

**DEMANDEZ LA VÔTRE!** Une carte de credit Radio Shack vous permet de faire vos achats sans tarder. Nous indiquons les prix de détail réels sans les taxes applicables. Nous rejetons toute responsabilité relative aux erreurs photographiques ou typographiques. Le magasin ou détaillant Radio Shack le plus proche est dans les pages blanches



# L'autoroute électronique canadienne conçue à huis clos

Presse Canadienne

OTTAWA

■ C'est derrière des portes closes que le gouvernement sollicitera l'avis des milieux concernés au sujet d'une stratégie de mise en oeuvre de la future autoroute électronique canadienne.

Le principal de l'université McGill, M. David Johnston, a été nommé hier à la tête du Conseil consultatif national qui rencontrera, en privé, les autorités fédérales pour les aider à élaborer les plans d'un réseau de communications de pointe.

Jusqu'à 25 représentants de l'industrie, des milieux syndicaux, de l'éducation, de la recher-

che et des associations de consommateurs seront choisis pour siéger au conseil, a indiqué le ministre de l'Industrie, M. John Manley, en annonçant la nomination de M. Johnston.

Les réunions se tiendront à huis clos, à toutes les quatre ou six semaines, en présence du ministre et du secrétaire d'État pour la Science, M. John Gerrard.

M. Manley a justifié la décision de tenir des séances privées en disant qu'elles fourniront aux représentants de parties concurrentes, comme les câblodistributeurs et les compagnies de téléphone, l'occasion de parler librement.

«Aucune décision ne sera annoncée sans qu'il n'y ait eu des

discussions avec les Canadiens», a-t-il assuré.

M. Manley estime par ailleurs que c'est au gouvernement de guider ce processus, dans le monde en rapide évolution de l'industrie des communications.

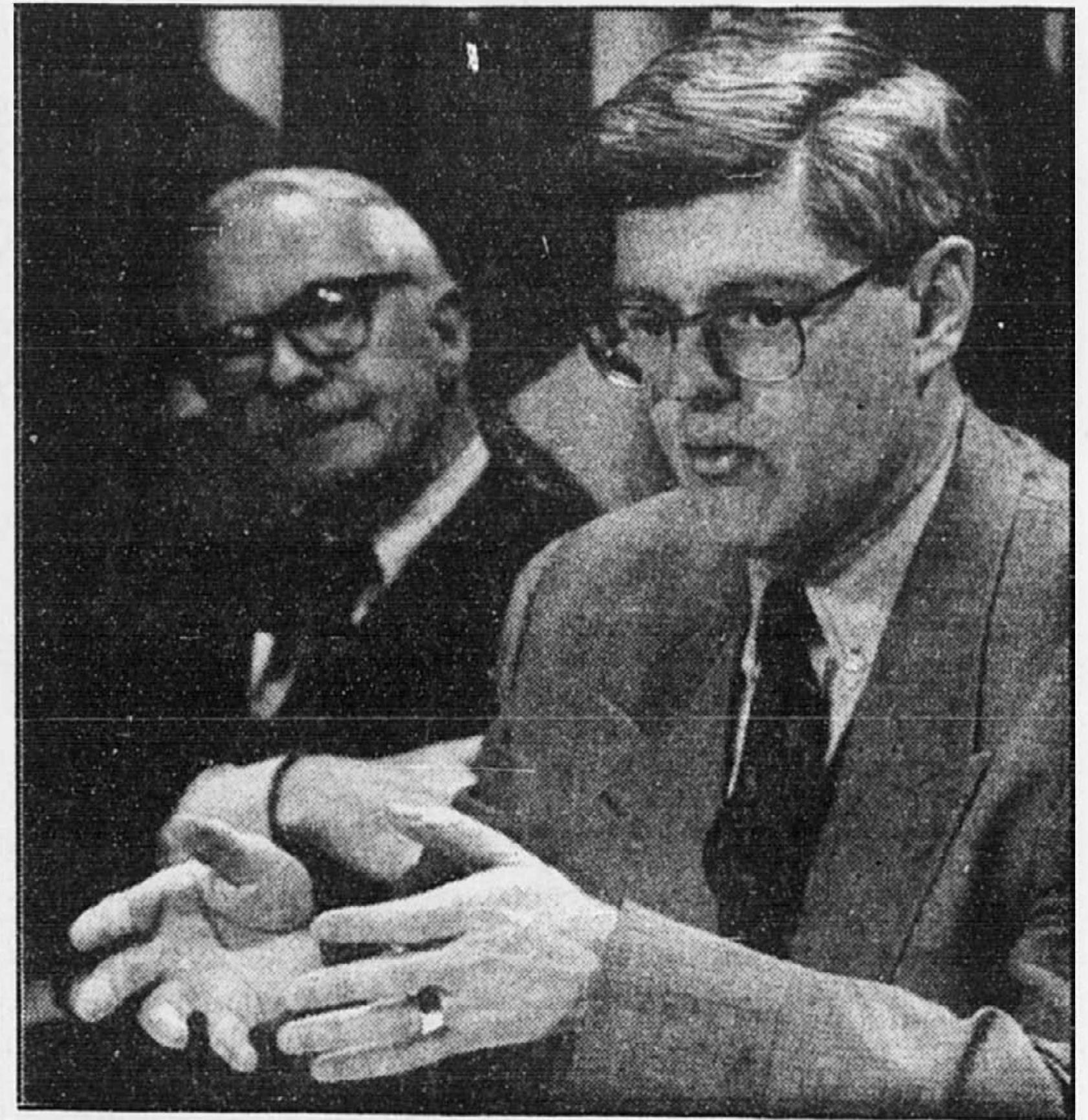
Le gouvernement présente l'autoroute électronique comme la clé de la prospérité future de la nation. Cette autoroute permettra de relier virtuellement tous les réseaux actuels de communication — téléphone, câble, ordinateurs et satellites — en un système unique.

Grâce à ce «réseau de réseaux», les gens de partout au pays seraient en mesure de recevoir et d'expédier des messages, des images ou du son de ou à leur domicile, l'école ou le bureau. Ils pourraient ne plus avoir à sortir de

chez eux pour effectuer une transaction bancaire, magasiner, emprunter un livre à la bibliothèque ou même voir les peintures d'une galerie d'art.

Le conseil se scindera en cinq ou six groupes de travail qui se pencheront chacun sur des questions comme la concurrence au sein de l'industrie, la technologie employée, l'universalité d'accès et la protection de la vie privée.

Le gouvernement entend s'assurer que l'autoroute électronique créera des emplois et serve de canal pour la diffusion des produits culturels canadiens. Et il vise à ce que tout le monde ait accès à la nouvelle technologie à un prix raisonnable, un peu comme c'est le cas avec le service de téléphone.



Le ministre John Manley a annoncé la nomination de David Johnston à la tête du Conseil consultatif sur l'autoroute électronique.



## Ces Québécois aident les plus démunis du monde.



Laura Martínez Bolivie

Guy Alexandre Banville Somalie

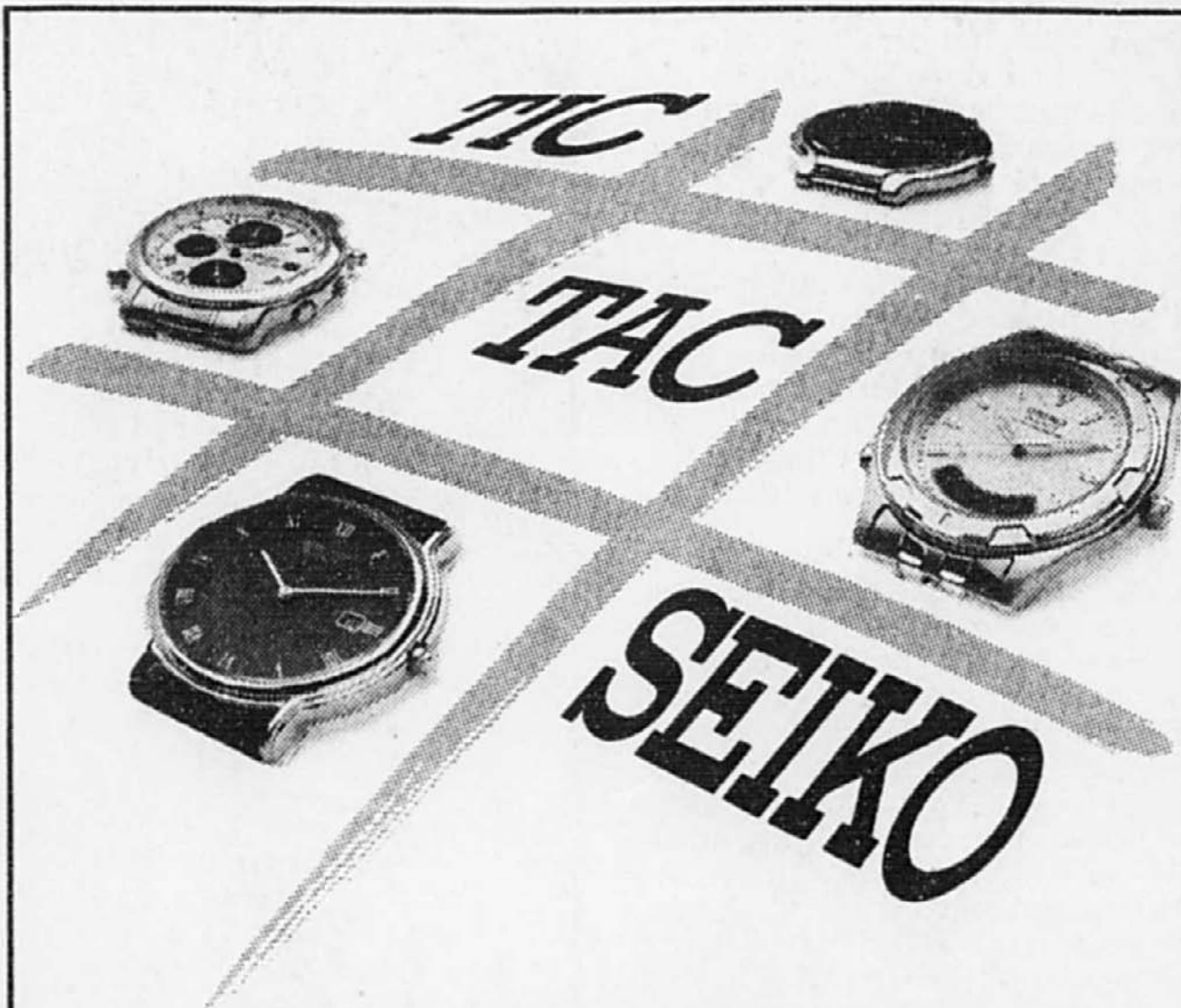
Michel Leblond Rwanda

Aidez-les à les aider.

**OXFAM-QUÉBEC**

(514) 937-1614

2330, rue Notre-Dame O., Bureau 200, Montréal (Qc), Canada H3J 1N4



## 30 % DE RABAIS

Toutes les montres Seiko sont présentement en vente, y compris les plus récents modèles pour hommes et femmes.

- Garantie Seiko de trois ans
- Gravure sans frais
- Certificat de remplacement gratuit de la pile



**BIRKS**

1240, CARRÉ PHILLIPS, 397-2511 • CENTRE FAIRVIEW POINTE-CLAIRE, 697-5180  
CENTRE ROCKLAND, 341-5426 • CARREFOUR LAVAL, 688-3431  
MAIL CHAMPLAIN, BROSSARD, 465-3350 • PROMENADES ST-BRUNO, 461-0011

## Ciaccia s'en prend à un chroniqueur du quotidien The Gazette

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Le ministre québécois des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, John Ciaccia, s'en est pris au chroniqueur Bill Johnson du quotidien *The Gazette*, l'accusant de «faire de la désinformation sur le Québec dans le reste du Canada».

M. Ciaccia a dénoncé une chronique de Johnson, publiée le jour même, où ce dernier accuse le gouvernement du Québec de faire la promotion du séparatisme dans les bureaux du Québec à l'étranger.

Se défendant de faire ce genre de propagande, M. Ciaccia a dit que «nous devons expliquer aux immigrants les caractéristiques du Québec».

C'est ainsi que dans les COFI (les Centres d'orientation et de formation des immigrants), «on

explique aux immigrants la vie quotidienne à Montréal ou à Québec, pas à Toronto», a dit le ministre.

Selon M. Ciaccia, William Johnson «détourne» les véritables fins du programme «pour susciter l'animosité et faire de la désinformation sur le Québec dans le reste du Canada».

M. Ciaccia s'en est pris aussi au chef du parti Action démocratique, Jean Allaire, qui a proposé récemment de faire signer un engagement écrit aux immigrants.

«Cette idée est déplorable. Cela va contre les valeurs humaines qu'on véhicule au Québec», a-t-il dit.

M. Ciaccia a rappelé que les programmes d'intégration au Québec connaissent déjà un excellent rendement, comme le prouve le fait que 69 p. cent des immigrants établis au Québec décident d'y rester, alors que ce taux n'était que de 51 p. cent en 1971.

# Améliorez votre image, sans psychanalyse.



Nouvelle imprimante monochrome et couleur HP DeskJet 560C.

Nouvelle imprimante monochrome HP DeskJet 520.

**Les nouvelles imprimantes HP DeskJet. Une aide facile qui se paie facilement.**

Vous voulez un moyen rapide, facile et abordable d'améliorer votre image? En voici deux : les nouvelles imprimantes HP DeskJet — la 520 et la 560C. Ces remarquables appareils vous donnent maintenant des documents d'une qualité «grande entreprise» à un prix «petite entreprise».

**Qualité d'impression à 600 p.p.p.**

Les nouvelles HP DeskJet offrent une impression



remarquable à 600 p.p.p. — et ces petits points font une grande différence sur la page : les caractères sont francs, les lignes fines sont précises et nettes ; et les images balayées s'impriment avec toutes les nuances de l'original.

**Technologie de rehaussement de la définition**

Les nouvelles imprimantes DeskJet utilisent la technologie de rehaussement de la définition (TRD) exclusive à HP qui, jusqu'à présent, n'était disponible que sur



La TRD : elle vous donne des documents nets et précis, intéressants à regarder.

les HP LaserJet. Jumelée à l'impression à 600 p.p.p., la TRD établit la nouvelle norme de qualité d'impression monochrome — précise et abordable — en adoucissant les courbes et en éliminant l'effet «d'escalier».

**ColorSmart — une percée dans la technologie de l'impression couleur**

L'imprimante HP DeskJet 560C comporte la nouvelle technologie ColorSmart brevetée de HP qui permet d'obtenir les meilleures couleurs possibles — avec un seul bouton. L'imprimante se règle automatiquement à chaque page,

de la même manière qu'un appareil-photo automatique se règle pour donner la plus belle photo. Seule ColorSmart vous permet d'imprimer instantanément des couleurs vives et naturelles, à tout coup.

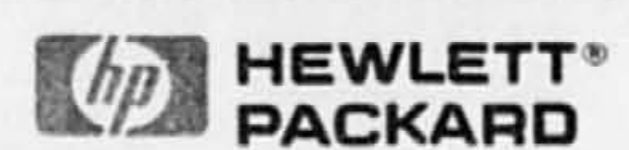
**Améliorez votre apparence en quelques minutes ; vous vous sentirez mieux pendant des années.**

Contrairement à d'autres fabricants d'imprimantes qui proposent une garantie de un ou deux ans, HP offre une garantie complète de trois ans sur ses nouvelles DeskJet, ce qui vous permet

d'imprimer... avec l'esprit tranquille.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour connaître le nom du détaillant HP autorisé le plus près, composez le 1 800 387-3867, service 191, (905-206-4383 à Toronto). Et préparez-vous à avoir une toute nouvelle image!

Imprimantes DeskJet Faites une meilleure impression.



# Les familles canadiennes sont au bout de leur rouleau, affirme une étude

Presse Canadienne  
OTTAWA

■ Les familles canadiennes se font «élastiques» pour s'adapter au marché du travail mais le milieu du travail, lui, ne s'adapte pas au contexte des nouvelles structures familiales.

Tel est l'essence d'une nouvelle étude réalisée conjointement par le Conference Board du Canada et l'Institut Vanier de la famille, dans le cadre de l'Année internationale de la famille.

Selon le coordonnateur de cette recherche, Allan Mirabelli, la structure des familles canadiennes a évolué au fil des ans, mais leur situation financière ne s'est guère améliorée.

«Au lieu de travailler 45 à 50 heures par semaine, les parents travaillent maintenant entre 65 et 75 heures pour atteindre exactement le même niveau économique. Alors, ils travaillent deux fois plus fort et tout ce qu'ils ont à partager, c'est la fatigue quand ils rentrent chez eux.»

Il y a 30 ans, la plupart des familles canadiennes comptaient sur un seul salaire. Aujourd'hui, les familles à deux revenus constituent la norme. En 1991, 61,2 p. cent des familles étaient des familles à deux revenus.

La situation économique difficile a également déraciné beaucoup de familles, constate le rapport publié hier et intitulé *Les familles canadiennes*. En fait, 50 p. cent des familles déménagent à tous les cinq ans en quête d'un emploi.

Déracinées, isolées et surchargées, les familles canadiennes sont au bout de leur rouleau, car elles n'ont pas de réseau de soutien, a déploré M. Mirabelli. «Il faut qu'on redécouvre le sens de la communauté et le sens de l'entraide», croit-il.

À ce sujet, la ministre de la Santé, Diane Marleau, croit que la création d'un réseau national



Le directeur des communications de l'Institut Vanier, M. Allan Mirabelli, répond aux questions des journalistes. Il est entouré de la ministre de la Santé, Mme Diane Marleau, et du vice-président aux ressources humaines du Conference Board, M. Prem Benimadhu.

de garderies pourrait aider les parents à équilibrer leurs responsabilités familiales et professionnelles. «Je pense que d'ici un an, nous serons prêts à déposer un projet de garderies», a-t-elle annoncé.

Même si le temps consacré aux activités familiales est devenu une denrée rare, l'importance de la famille demeure néanmoins une priorité pour une majorité de Canadiens. C'est le cas de 51 p. cent des Canadiens qui estiment que la famille prend de plus en plus d'importance dans leur vie. Quelque 36 p. cent admettent que la famille est devenue un peu plus importante dans leur vie, alors qu'un maigre 2 p. cent signalent que la famille est devenue moins importante à leurs yeux.

La structure même de la famille

a changé. La famille nucléaire constituée de deux parents et un enfant ou plus représente 47,8 p. cent des ménages canadiens. Mais ce type de famille typique des années 50 «n'est plus aujourd'hui qu'un modèle parmi les autres», constate le rapport. Les couples mariés sans enfants comptent pour 29,3 p. cent des ménages, les ménages dont une femme est chef de famille monoparentale représentent 10,7 p. cent des ménages, alors que les couples en union libre avec enfants comptent pour 4,1 p. cent des ménages.

#### On rêve au mariage

Ces bouleversements ne découragent pas pour autant les jeunes qui aspirent, comme leurs grands-parents, à se marier et à fonder une famille.

Selon une enquête effectuée en 1992 auprès de 4 000 étudiants du niveau secondaire, «ces derniers sont loin d'être désillusionnés quant au mariage», et ce même si plusieurs d'entre eux ont vécu une situation de divorce. Environ 86 p. cent des jeunes croient qu'ils se marieront pour la vie. Environ 86 p. cent des jeunes de 15 à 24 ans disent vouloir des enfants. On ne voit pas de mal à avoir des enfants hors du mariage. Au Québec, 82 p. cent des adolescents étaient de cet avis alors que cette proportion est de 64 p. cent pour le reste du Canada.

Par contre, parce qu'il en coûte cher pour élever des enfants, que les garderies sont chose rare et que «la grand-mère ne vit pas au coin de la rue», beaucoup de ces jeunes n'iront pas jusqu'au bout de leur rêve.

## La vie privée est menacée par les services électroniques, prévient le commissaire Phillips

JIM BRONSKILL  
de la Presse Canadienne  
OTTAWA

■ Des informations confidentielles sur les citoyens risquent de tomber entre de mauvaises mains, si le gouvernement saute les étapes dans son projet de fournir aux Canadiens divers services fédéraux par voie électronique, prévient le commissaire à la protection de la vie privée, M. Bruce Phillips.

«La protection de la vie privée, à l'âge de l'information, c'est tout simplement le droit de contrôler l'information à notre sujet», a déclaré M. Phillips mercredi dans un discours prononcé devant SCOAP, une association d'Ottawa qui s'intéresse à la technologie et à la circulation de l'information.

Le gouvernement élabore un plan en vue de tirer parti des techniques modernes de télécommunications et de l'informatique pour donner à tous les Canadiens un accès facile à ses services, allant de l'information sur les cours offerts aux chômeurs aux ouvrages des bibliothèques fédérales.

Ce projet rendra l'appareil gouvernemental plus pratique et fera économiser de précieux fonds publics, affirme Ottawa.

Mais aux yeux de M. Phillips, la priorité, pour les fonctionnaires, devrait être de préserver les droits des citoyens, plutôt que de rendre les services moins chers et plus efficaces.

À l'heure actuelle, les ministères détiennent tout un éventail de renseignements de nature confidentielle sur les Canadiens — des déclarations d'impôts aux demandes de prestations d'assurance-chômage.

L'accès aux services gouvernementaux par voie électronique

entraînerait vraisemblablement des transferts d'informations entre ministères. Et pour réduire les coûts du gouvernement fédéral, des entreprises privées pourraient être appelées à traiter des données ou à assurer certains services au public.

«Cela ouvre un tout nouveau sujet de préoccupation pour des gens comme moi», a noté M. Phillips.

Il a suggéré que les données devraient être colligées ou utilisées uniquement à une fin spécifique, après qu'on eut recueilli le consentement de la personne dont la vie privée est en jeu.

Pour M. Phillips, l'autoroute électronique, qui promet de mettre bientôt des quantités phénoménales d'informations à la disposition instantanée de ses utilisateurs, recèle autant de promesses de progrès que de dangers potentiels.

Des étudiants de régions rurales pourraient avoir accès aux bibliothèques des plus grandes métropoles; des patients pourraient consulter des spécialistes médicaux à l'aide de communications par télévidéo.

«Mais je pense que vous vous opposeriez si vous constatiez que votre dossier médical, par exemple, s'est retrouvé dans la salle de nouvelles de votre station de télévision locale», a dit M. Phillips.

L'informaticien amateur du voisinage pourrait s'introduire dans les dossiers scolaires d'un enfant, ou encore la déclaration de revenu d'un citoyen pourrait aboutir sur les bureaux d'un courtier en valeurs.

«Ce sont toutes des possibilités, si nous ne bâtissons pas des systèmes dotés d'une bonne protection», a insisté M. Phillips.

## Le budget Martin a eu peu d'effet sur la position des partis fédéraux

■ L'appui aux divers partis fédéraux semble vouloir demeurer stable en mars, pour le troisième mois consécutif. Il ressort en effet du dernier sondage effectué par l'Institut Gallup sur ce sujet que la position des partis diffère très peu de celle qui avait été constatée en décembre dernier. Cela semble indiquer que le premier budget des libéraux, déposé aux Communes le 22 février, a eu très peu d'effet sur les intentions de vote de la population.

Les données recueillies pour mars indiquent que 56 p. cent des électeurs voteraient pour le Parti libéral si des élections avaient lieu maintenant (cette proportion était de 58 p. cent en février). L'appui aux libéraux paraît ainsi vouloir demeurer bien au-dessus de la part de 41 p. cent du vote populaire qu'ils avaient recueillie aux élections du 25 décembre 1993.

De nouveau, ce mois-ci, le Reform Party de Preston Manning occupe la deuxième place à l'échelle nationale, mais il vient

### SONDAGE GALLUP

loin derrière les libéraux, puisqu'il n'est appuyé que par 17 p. cent des électeurs, sans changement par rapport à février et à peine deux p. cent au-dessus du pourcentage du vote populaire obtenu aux élections. Quant au Bloc québécois de Lucien Bouchard, il bénéficie de l'appui de 11 p. cent des électeurs sur le plan national (12 p. cent le mois dernier), mais de 47 p. cent au Québec.

En ce qui concerne les conservateurs de Jean Charest et les néo-démocrates d'Audrey McLaughlin, qui n'ont plus qu'un statut officieux aux Communes, c'est la première fois ce mois-ci qu'ils semblent reprendre un peu de terrain. Les conservateurs sont en effet appuyés par 8 p. cent des électeurs, en comparaison de 7 p. cent le mois dernier, et le NDP, par 6 p. cent, contre 4 p. cent en février.

Les libéraux continuent de jouir d'une avance considérable dans les provinces de l'Atlantique (ils y bénéficient de l'appui de 67 p. cent des électeurs, contre 16 p. cent pour les conservateurs) et en Ontario (65 p. cent contre 17 p. cent pour le Reform Party). Cet appui s'établit à 53 p. cent dans les provinces des Prairies (33 p. cent pour le Reform Party), à 44 p. cent en Colombie-Britannique (34 p. cent pour le Reform) et à 48 p. cent au Québec (47 p. cent pour le Bloc québécois).

Les conclusions du sondage se fondent sur 1 001 interviews effectuées entre les 7 et 13 mars 1994 auprès de Canadiens âgés de 18 ans et plus. Un échantillon de cette ampleur donne des résultats exacts à 3,1 p. cent près dans 19 cas sur 20. La marge d'erreur est supérieure pour les régions, en raison de l'importance moindre de l'échantillonnage; par exemple, les 268 interviews effectuées au Québec ont engendré une marge d'erreur de 6 p. cent dans 19 cas sur 20.

10 JOURS SEULEMENT

ÉCONOMISEZ **25% ET PLUS** SUR TOUS NOS MEUBLES DE LA SÉRIE TREVI™

Notre collection se distingue par les structures en métal forgé à motif de croisillons, peint d'un ton chaleureux cinabre et doré à l'ancienne. Le dessus en croisillons des tables et des consoles soutient une plaque de verre à bords biseautés.



**PRIX SPÉCIAL 99\$**

PLATEAU TREVI AVEC SUPPORT  
21 po h x 23 po l x 13 po p  
Cour. 139 \$



**PRIX SPÉCIAL 109\$**

BANC TREVI  
18 po h x 20 1/2 po l x 14 1/2 po p  
Cour. 149 \$



**PRIX SPÉCIAL 89\$**

TABLE D'APPOINT TREVI  
22 1/2 po h; plateau de 14 po  
Cour. 129 \$

ÉCONOMISEZ 25% ET PLUS SUR TOUT AUTRE MEUBLE DE LA SÉRIE TREVI™  
Cour. 79 \$ à 399 \$ PRIX SPÉCIAL 59 \$ à 299 \$

Les prix sont en vigueur jusqu'à 27 mars 1994. Demandez notre catalogue gratuit. Nous acceptons MasterCard, Visa et American Express.

Le centre Eaton de Montréal 844-8498 • Ville Mount-Royal Centre Rockland 344-4688  
Centre Fairview Pointe Claire 694-4266 • Les Promenades Saint-Bruno 441-0987

**La Compagnie Bombay**

GIORGIO ARMANI

La Collection 94, exclusivement chez Holt Renfrew

**HOLT RENFREW**  
SHERBROOKE ET DE LA MONTAGNE, 842-5111  
Ouvert du lundi au mercredi de 10 h à 18 h, les jeudi et vendredi de 10 h à 21 h, le samedi de 9 h 30 à 17 h et le dimanche de midi à 17 h

CONCOURS

# EXPO SCIENCES Bell

Finale régionale de la Montérégie  
17 - 18 - 19 mars 1994  
École secondaire Beaulieu  
135, du Séminaire  
Saint-Jean-sur-Richelieu



**FORFAITS POUR 2 PERSONNES AU CAMP SPATIAL CANADA À LAVAL** (Valeur approx. : 300 \$ ch.)  
De plus, passez à la fusée Bell pour courir la chance de gagner d'autres prix!



EXPO SCIENCES Bell

Découpez ce bulletin de participation et déposez-le, dûment rempli, dans le baril de tirage spécialement identifié à votre Expo-sciences Bell, finale régionale.

NOM \_\_\_\_\_ ÂGE \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_ CODE POSTAL \_\_\_\_\_

TELEPHONE ( ) \_\_\_\_\_

Question d'habileté mathématique : (200 x 2) + (100 - 5) - 125 = \_\_\_\_\_

Le concours est en vigueur jusqu'au 24 avril 1994. Pour obtenir les règlements officiels ou un bulletin de participation, expédiez une enveloppe préadressée et suffisamment affranchie à : Concours - Expo-sciences Bell, 425, Grande Allée est, Québec (QC) G1R 2J5. Ce concours est ouvert aux 12 à 20 ans inclusivement.



## À défaut de séduire le Canada par son option, Bouchard tentera de lui vendre sa biographie

SUZANNE DANSEREAU  
de la Presse Canadienne  
TORONTO

Si Lucien Bouchard ne peut pas séduire le Canada anglais avec son option politique, il essaiera de le faire avec sa personnalité, ses tripes et sa plume.

Le chef du Bloc québécois entreprend une visite de deux jours à Toronto la semaine prochaine, dans le but de mousser la version anglaise de son autobiographie, intitulée *On the Record*.

Sa maison d'édition, la firme Stoddart, présente l'affaire comme une opération de charme, et comme la première vraie chance pour les Canadiens anglais de connaître l'homme derrière l'option.

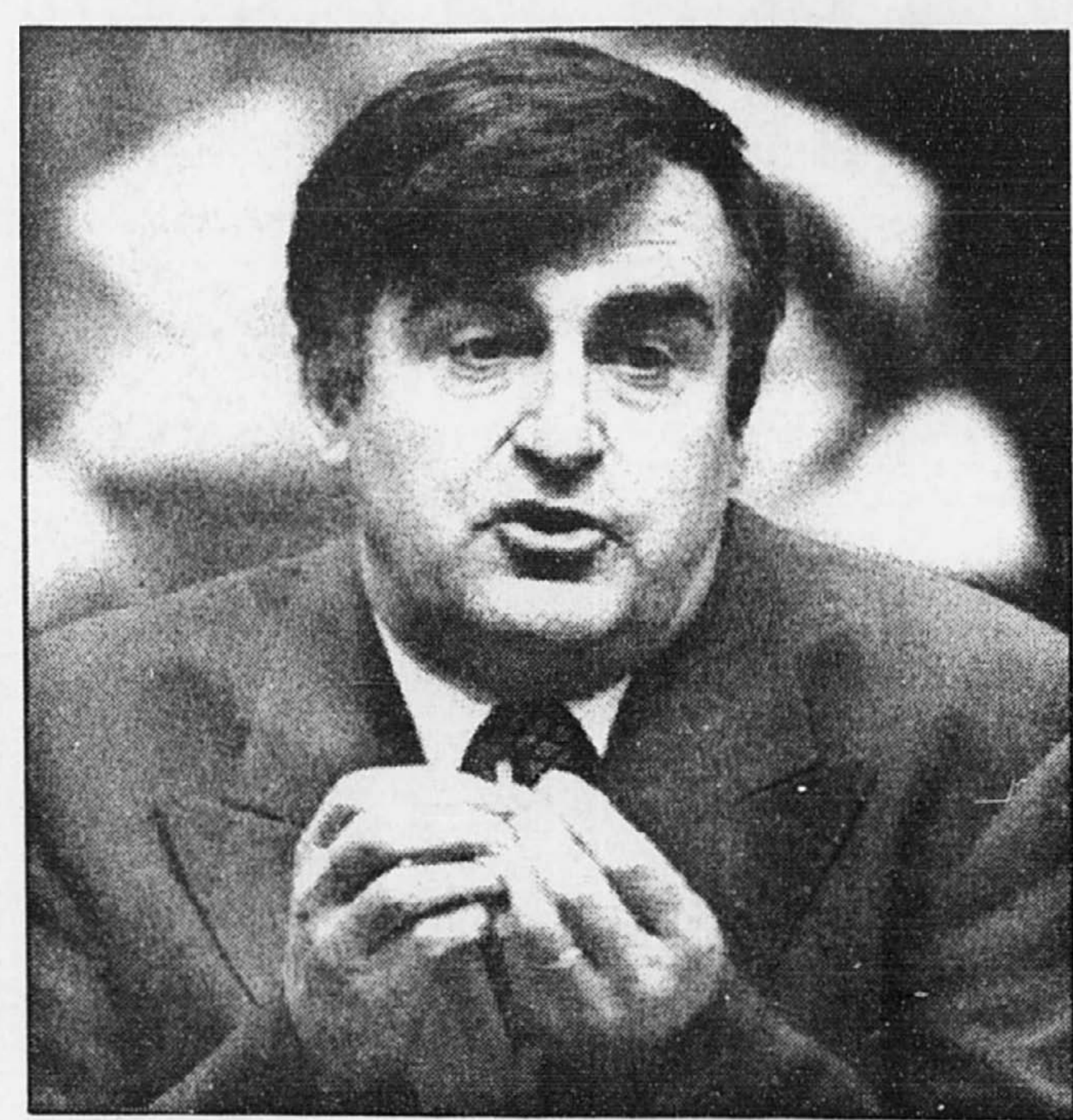
« Il y a un vieil adage qui dit 'connaissiez bien votre ennemi' », explique Sally Tindal, son agent littéraire chez Stoddart.

« Cet homme est sérieux, son plan est défini et les Canadiens ont avantage à le connaître, même s'il est possible qu'ils aient à le combattre », ajoute-elle.

Lors de son dernier passage à Toronto, au moment de la campagne référendaire de 1992, M. Bouchard avait prononcé un discours assez controversé devant les hommes d'affaires du Canadian Club, au cours duquel il avait été chahuté par un fédéraliste enragé.

Cette fois, on veut éviter ce genre de chose et on souhaite que l'accent soit mis sur l'homme plutôt que sur la controverse.

C'est pourquoi on a choisi de le faire participer à des entrevues personnalisées à la télévision, à la radio (l'émission *Morningside* à CBC et celle de Andy Barrie à la station privée de CFRB), et auprès d'équipes éditoriales. Mme Stoddart compte aussi emmener M.



Le chef de l'opposition aux Communes, M. Lucien Bouchard, a de nouveau relancé le gouvernement, hier en Chambre, sur l'inopportunité de fermer le Collège militaire de Saint-Jean.

Bouchard dans une librairie pour qu'il signe des autographes.

La maison d'édition sait que le chef bloquiste est perçu de façon négative au Canada anglais. Mais d'une certaine façon, elle table sur ce facteur pour vendre au moins 10000 exemplaires — et faire de *On the Record* un best-seller national. Sally Tindal croit que plus les Canadiens liront son livre, plus ils aimeront M. Bouchard.

« Cet homme que les Canadiens aiment détester est, ironique-

ment, tellement aimable! lance-t-elle. Il est cultivé, instruit, sophistiqué, fasciné par une foule de choses. Et humble par dessus le marché.

« Dommage qu'il ne soit pas notre premier ministre », ajoute-t-elle.

**Pour les Anglais**  
*On the Record* est la version anglaise de *A visage découvert*, publié voilà environ deux ans au Québec. La seule différence est qu'il contient une introduction

spécialement écrite pour les lecteurs anglophones, dans laquelle Lucien Bouchard propose un dialogue avec le reste du pays.

Il explique ensuite le cheminement qui l'a poussé à fonder le Bloc québécois après avoir été ministre conservateur.

Son départ du cabinet de Brian Mulroney aura probablement été l'un des gestes les plus mal perçus au Canada anglais, souligne son attachée de presse, Marthe Laurence. Alors qu'au Québec, on a compris que M. Bouchard s'était senti trahi par son gouvernement, au Canada anglais, son départ a été interprété comme une trahison envers son « ami » Brian Mulroney.

**Autres tournées**  
La tournée du chef bloquiste doit éventuellement se poursuivre dans l'Ouest canadien. La maison d'édition est en train d'organiser des visites à Edmonton et à Vancouver, pour avril ou mai.

Cela risque d'être intéressant, dans la mesure où M. Bouchard pénétrera dans le château-fort de son ennemi politique, Preston Manning.

Le mois dernier, Lucien Bouchard s'est rendu à Washington, non pas pour mousser son livre, mais pour livrer son message « séparatiste ».

Selon Mme Tindal, c'est ce voyage qui a vraiment éveillé l'intérêt des Canadiens au phénomène Bouchard.

« Jusqu'à ce qu'il fasse ce voyage, les Canadiens n'avaient pas réalisé l'importance de cet homme, la réalité de son message. Ils doivent maintenant s'y attarder, parce que M. Bouchard risque de jouer un rôle-clé dans la définition d'un nouveau Canada. »

Et plus ce rôle prendra de l'importance, plus son livre se vendra, calcule la maison d'édition.

## Une prime sublime... Fruition. Avec les hommages d'Estée Lauder.



Cette collection vous offre une provision de dix jours de Complexe Réactivant Triple Action Fruition et six autres produits fabuleux d'Estée Lauder. Proposée gratuitement à l'achat de produits Estée Lauder d'une valeur de 19,50 \$ ou plus. Venez chercher votre prime sublime au comptoir Estée Lauder entre le 3 et le 19 mars 1994.

Une prime par personne. Offre en vigueur jusqu'à épuisement des stocks.



## Découvrez le secret que plus d'un million de femmes connaissent déjà

Les femmes observent à l'unanimité des résultats spectaculaires: Fruition, le complexe enrichi d'acidulants alpha-hydroxy triples, contribue à raviver l'apparence de leur peau. Elles constatent que leur teint semble visiblement plus clair, plus tonifié, plus doux et plus unifié. Fruition et votre prime gratuite vous attendent au comptoir Estée Lauder. C'est un rendez-vous!

Fruition 30 ml 50 \$  
50 ml (avec pompe) 80 \$



# LA BAIE

L'AVANTAGE DES MEILLEURS PRIX!

Compagnie de la Baie d'Hudson

## Le Reform veut protéger ses députés de l'alcoolisme et des problèmes matrimoniaux

Presse Canadienne  
OTTAWA

Le Parti réformiste est à rédiger un code de conduite destiné à aider ses députés à éviter les problèmes matrimoniaux ou d'alcoolisme pouvant entacher leur réputation et donner mauvaise presse au parti.

Les membres d'un comité du caucus réformiste se demandent par ailleurs jusqu'à quel point un tel code peut discipliner le comportement des députés dans leur vie privée, a admis hier le leader de la formation, Preston Manning.

Ce dernier a toutefois soutenu qu'il était important d'établir certains paramètres, à cet égard.

« Lorsque j'étais consultant, j'ai connu un lobbyiste de l'industrie énergétique qui rédigeait son propre guide parlementaire. Il n'y inscrivait que les problèmes matrimoniaux de ceux qu'il était appelé à rencontrer, ainsi que leurs problèmes financiers ou l'alcoolisme de certains », explique M. Manning.

« Il estimait qu'il pouvait avoir accès à quiconque ou presque devant surmonter de tels problèmes. Il n'est un secret pour personne que ces problèmes sont des dangers dans notre profession. »

M. Manning a précisé que les réformistes établiront des règles de comportement pour leurs députés, afin de les mettre en garde contre tout ce qui pourrait les empêcher de bien représenter leurs électeurs, notamment les drogues et l'alcool.

Les réformistes tenteront également de se prémunir contre tout ce qui pourrait ternir leur réputation.

Le vice-premier ministre Sheila Copps a pour sa part été renversée par les tentatives du Reform Party de discipliner le comportement de ses députés, jugeant l'idée « plutôt indiscrette ».

« Il est très difficile pour les partis politiques d'appliquer leurs dix commandements politiques parce que ces dix commandements ne sont pas toujours respectés. En réalité, il appartient à chacun de nous d'être franc et honnête dans notre vie. »

Le député Ian McClelland, d'Edmonton, soutient pour sa part que le Reform Party ne tente pas de diriger la vie privée de ses membres.

« Les conseils d'un code d'éthique ne sont que des affiches de prudence semées sur le sentier de la vie. Ils vous permettent d'être prudent lorsque vous abordez un virage trop abrupt. »

Deborah Grey, présidente du caucus réformiste, espère que ce code de conduite permettra d'éliminer les problèmes susceptibles de provoquer une crise politique.

Un député réformiste dans le doute n'aurait qu'à se référer à ce code et à réclamer conseil de ses collègues.